

562/7.

Intensification et conditions
matérielles de production.

CENTRE DE RECHERCHES EN
ÉCONOMIE APPLIQUÉE C.R.E.A.
DOCUMENTATION
DATE D'ENTRÉE 22/7/79
N° 1254

Paule FAHME

Septembre 1979.

562/7. 2ème 22

562/7.

Intensification et conditions
matérielles de production.

CENTRE DE RECHERCHES EN
ECONOMIE APPLIQUÉE C.R.E.A
DOCUMENTATION
DATE D'ENTRÉE 22/7/79
N° D'ORDRE 1264

Paule FAHME

Septembre 1979.

2 ans ex
1

SOMMAIRE.

Bases de discussion et problèmes posés :

- 1. L'objet de l'analyse.
- 2. Les objectifs d'intensification.
- 3. Les conditions d'intensification comme résultat d'une double contrainte.
- 4. Les contraintes globales : marché des produits et marché de la force de travail.
- 5. La différenciation du paysanat.

I. Conditions matérielles de la production.

II. Terres.

III. Superficies des exploitations.

III.2. Qualité des terres.

12. Moyens de production.

13. Force de travail.

13.1. Approche quantitative.

13.2. Approche qualitative.

14. Approvisionnement et commercialisation.

2. Capacités de gestion des unités de production.

21. Gestion interne des unités de production.

21.1. Dans le secteur public.

21.2. Dans le secteur privé

22. Autonomie et environnement des unités de production.

3. Intégration au marché des produits et de la force de travail.

.. 31. Résultats d'exploitation comme reflet des prix pratiqués.

32. Comportements productifs et marché de la force de travail.

Conclusions.

Bases de discussion et problèmes posés

I- L'objet de l'analyse.

La stagnation de la production agricole algérienne au cours des années récentes est actuellement un fait admis et largement confirmé par les différentes observations effectuées. Des caractéristiques d'extensivité ont pu être mises en évidence : on a pu ainsi observer une faiblesse généralisée des rendements, une permanence dans la structure d'occupation des sols, une stagnation des quantités produites et parallèlement un relèvement absolu des importations alimentaires.

Les analyses effectuées recourent les options de planification et mettent bien en évidence que l'accroissement de la production à l'hectare constitue le seul moyen de renverser cette situation et de répondre au double souci de satisfaction des besoins et de réduction de la dépendance alimentaire. Une telle intensification de la production devait se réaliser en priorité dans le cadre des exploitations du secteur public. Les potentialités dont elles disposent et l'articulation de leur fonctionnement au pouvoir d'Etat les impliquent directement dans le processus d'intensification de la production nationale.

De nombreuses études ont montré la non réalisation des objectifs nationaux d'accroissement de la production et des observations plus récentes indiquent une tendance légère et localisée du secteur privé agricole à satisfaire la demande en croissance de certains produits agricoles. Ces évolutions récentes rendaient nécessaire une réflexion comparative portant sur les conditions matérielles de fonctionnement des unités de production des différents secteurs juridiques. Une telle démarche, visant à saisir des équivalences et des différences entre des combinaisons de conditions matérielles et des conditions de gestion pouvait éclairer les causes des différences des résultats obtenus. Les conditions matérielles de production des exploitations enquêtées en Mai 1977 par l'équipe Economie Rurale du C.R.E.A. ont ainsi été analysées dans cette perspective.

2- Les objectifs d'intensification.

L'interrogation de la pratique des unités de production se réfère à une problématique de l'intensification entendue essentiellement en termes d'accroissement de la production.

Cette acception, très floue, est cependant couramment utilisée. Ainsi "l'intensification peut être définie comme l'accroissement de la production par hectare" (1), ou appréhendée "comme un moyen d'augmentation de la production" (2).

Il y a cependant lieu de distinguer au moins deux utilisations différentes de ^{la} notion d'intensification : une première où sont prises en compte les pratiques et façons culturales manuelles et mécanisées, où c'est la multiplication des interventions qui est mise en relief, et une seconde où le passage d'un type de culture à un autre est considéré constituer un processus d'intensification. Le passage d'une agriculture en sec vers une agriculture irriguée est ainsi considéré comme un progrès dans l'intensification, et réciproquement G.Mutin s'inquiète-t-il d'une évolution du système de culture (des domaines AG de la Mitidja Orientale) vers l'extensivité parce que les superficies irriguées ont peu progressé entre 1964 et 1975 alors que les cultures de céréales et de fourrages en sec ont nettement augmenté (3).

Il est important de distinguer ces acceptions et l'éventuelle extension des pratiques auxquelles elles correspondent. Le changement de production constitue en effet une réponse à des incitations financières et correspond à la situation d'un marché dominé par l'offre. L'intensification par la multiplication des interventions correspond au contraire à une situation de maîtrise de la demande.

-
- (1). "Restructuration des unités de production et intensification de la production agricole" CURER Université de Constantine. Polycopié. P.22.
 (2). "Eléments de réflexion sur l'intensification dans l'agriculture algérienne" J.C.Karsenty. Séminaire sur la productivité .C.R.E.A. 1977.
 (3). "Aménagement du territoire ou destruction de l'espace en Mitidja orientale" G.Mutin et H.Rebbouh. Cahiers de l'aménagement de l'espace CNERAT n°1. Janvier 1978. OPU.

Les deux contenus de la notion d'intensification ont cependant une caractéristique commune, celle de l'accroissement de la consommation d'inputs. Cette caractéristique est suffisamment importante pour avoir pu être utilisée comme définition même de l'intensification (I), la finalité de cet accroissement en vue de la production étant alors supposée évidente. L'importance de cette caractéristique est liée au fait que c'est à travers cette consommation que s'opère une part importante de l'articulation agriculture-industrie. Elle est également fortement liée au fait que c'est à ce niveau que s'opèrent les choix techniques concrets, tant en ce qui concerne l'économie agricole d'ensemble que les unités de production.

Les choix sont notamment ceux des quantités différentes de facteurs à utiliser. A ce niveau se place un débat fondamental, tant au plan théorique qu'à celui de l'analyse de l'expérience concrète algérienne. Le débat portant sur les choix de facteurs est fortement présent dans la théorie économique notamment en ce qui concerne l'articulation de l'agriculture avec l'économie d'ensemble. Ce débat est par ailleurs très largement alimenté par différents auteurs qui ont analysé le développement de l'agriculture algérienne.

Les auteurs examinant spécifiquement les politiques économiques agricoles (2) ou bien les politiques économiques algériennes globales (3), affirment avec plus ou moins de nuances l'existence en Algérie d'une option en matière d'utilisation de facteurs dans l'agriculture : une priorité existerait en faveur de l'utilisation de plus grandes quantités de capital (essentiellement compris en termes de machines), au détriment de celle de la force de travail. Ce type de lecture s'appuie sur les options de création à terme d'emplois hors de l'agriculture, et découle souvent de la vision que se font ces auteurs du modèle d'industrialisation de l'Algérie.

-
- (1). Ceci est notamment le cas de l'important rapport réalisé par l'IERP, intitulé "Développement industriel et production agricole" MIB-IBSE 1969 F. Rivier dans "L'objectif d'intensification de l'agriculture algérienne" thèse de troisième cycle Grenoble II 1976, adopte cette définition et identifie la réalisation d'efforts d'intensification par l'accroissement de l'utilisation de CI.
 - (2). M. Ollivier; M. Raffinot; H. Ait Amara.
 - (3). P. Jaquenot; K. Ammour, C. Leclerc et J. J. Moulin.

Une autre interprétation, plus interne au fonctionnement agricole proprement dit, aboutit aux mêmes conclusions. Pour J.C.Karsenty l'accroissement de la production étant attendu d'un accroissement de la productivité de la terre, l'examen des techniques et des instruments de cet accroissement montre que la terre est "le facteur primordial qui aura la priorité sur les autres options, principalement la création d'emploi"(1). L'interprétation de F.Rivier, se basant sur une lecture, peut être discutable, de G.De Bernis, affirme l'existence d'un degré capitalistique supérieur des investissements dans l'agriculture ainsi que l'existence de "choix" de "formes d'intensification" basés sur "l'utilisation de techniques de pointe" dans le secteur agricole (2).

Ce même auteur analysant les différents plans met en évidence des contradictions au niveau du discours concernant les choix de facteurs. Les objectifs de satisfaction des demandes supplémentaires de travail agricole ^{sont} en effet contredits par l'absence d'augmentation du nombre de jours de travail prévus. Mais s'il est exact qu'au niveau des options agricoles on peut repérer un flottement doctrinal, il est inexact d'affirmer que des options en faveur de tel ou tel facteur ont été prises. On peut par contre mettre en évidence l'existence de pratiques aboutissant à un accroissement relatif de l'utilisation d'un facteur, alors que celle de l'autre stagne ou regresse.

Ce problème fondamental du choix de facteurs mérite en fait un repositionnement. Des études systématiques portant sur des points importants manquent encore alors qu'elles pourraient utilement éclairer le débat. Il en est ainsi de l'étude des substitutions possibles sur les exploitations. On sait que plusieurs types de substitutions peuvent être envisagés : entre façons culturales mécanisées ou manuelles d'une part, entre différentes consommations intermédiaires et emploi d'autre part. Les substitutions, telles qu'elles sont théoriquement et concrètement possibles n'ont pas été étudiées, de même que ne l'ont pas été celles qui sont effectuées en l'état actuel des rapports de valeur, dans les différentes exploitations.

(1). J.C.Karsenty "L'évolution de l'appareil de production et les investissements du secteur autogéré agricole en Algérie". Cahiers du CREA n°3. pp. 65-66.

(2). OP. Cité pp. 45.

Un autre point d'étude qu'il est nécessaire de traiter systématiquement est celui de la variation des différentes productivités par rapport à l'utilisation différentielle des facteurs. L'accroissement de la productivité de la terre ne porte pas à priori de choix d'utilisation de facteurs. L'accroissement de la productivité du travail implique par ailleurs une utilisation accrue de moyens de production sans pour autant impliquer une baisse de l'emploi. De même l'accroissement de la productivité de la terre peut coïncider avec celui du travail. Plus généralement l'accroissement de la productivité n'est pas obligatoirement synonyme de baisse de l'emploi.

Le débat sur la mécanisation et ses répercussions sur l'emploi dans un processus d'intensification gagnerait beaucoup à être confronté à l'observation des faits. Les problèmes ne se posent pas en termes absolus, les cas concrets sont extrêmement variés et de multiples combinaisons sont possibles que les producteurs directs sont en mesure de mettre en oeuvre.

Ce débat gagnerait surtout à être revu sous l'angle des conditions concrètes d'application de la force de travail. On peut faire l'hypothèse de dévalorisation sociale et économique du travail agricole qui aboutit à réduire l'exécution des travaux agricoles à leur seule forme mécanisée. C'est la non application de la force de travail dans et avec l'utilisation du matériel mécanisé qu'il faut interroger et non la pseudo-concurrence dans le cas de l'agriculture algérienne entre l'utilisation de force de travail ou de machines. En termes plus simples, la question qui se pose en matière de choix d'intensification est celle du pourquoi d'une faible et mauvaise utilisation du matériel, plutôt que celle du pourquoi de l'utilisation de matériel au détriment de celle de force de travail.

Cette même question peut permettre d'aborder le choix du type d'intensification concrètement mis en oeuvre par l'exploitation. Ceci revient à dire que les pratiques d'intensifications doivent être interrogées en fonction de leurs déterminants matériels et économiques.

3- Les conditions d'intensification comme résultat d'une double contrainte.

Les choix concrets de facteurs et les comportements d'intensification s'opèrent d'abord en fonction des conditions matérielles d'exploitation. Il est connu, et l'observation a confirmé, que les dotations matérielles sont différentes pour les unités des différents secteurs juridiques, l'état des facteurs et de la force de travail faisant varier le niveau initial des dotations. L'observation a surtout mis en évidence le paradoxe d'unités publiques apparemment bien dotées mais échouant à l'endroit même où des unités privées proportionnellement moins dotées réussissaient. Les unités publiques semblant particulièrement souffrir d'une double contrainte portant sur de mauvaises conditions de production et sur une absence d'autonomie de gestion. On était dès lors amenés à formuler l'hypothèse selon laquelle les possibilités d'accroissement de la production étaient étroitement liées à l'articulation de conditions matérielles satisfaisantes et de disposition réelle de niveaux opérationnels de décision économique.

L'hypothèse de l'existence d'une double contrainte signifie que le fonctionnement des unités de production est simultanément déterminé par un niveau de disponibilité en facteurs et en moyens de production, un niveau d'outillage (I), et par un type de rapports des travailleurs à ces facteurs, par un type d'organisation. Ainsi énoncée, cette hypothèse peut paraître correspondre à un truisme ou reprendre des présentations appliquées à toute unité de production, agricole ou non-agricole. Concernant les unités de production algériennes de la décennie 70, l'existence d'une double contrainte ne correspond pourtant pas à une évidence. L'opinion qui prévaut en général est que l'un ou l'autre de ces aspects constitue le facteur déterminant en dernière analyse, ou tout au moins qu'existe une hiérarchie dans leur degré de détermination.

(I). Le terme est emprunté à G. De Bernis qui met en oeuvre à propos des exploitations agricoles la distinction classique forces productives-rapports de production en parlant de progrès en outillage et progrès en organisation. Préface à H. Mazri "les hydrocarbures dans l'économie algérienne" SNED. 1975.

La comparaison de la situation des différentes unités de production permet de faire ressortir l'existence d'un faisceau de contraintes s'alimentant mutuellement et maintenant depuis un temps relativement long la majeure partie de l'agriculture algérienne dans une situation de stagnation de la production.

Réciproquement, les conditions d'un accroissement de la production nationale, répondant à l'ensemble des besoins nationaux et marquant une réduction de la dépendance alimentaire passent bien par l'adéquation d'un niveau de dotation, rendu pleinement utilisable par les producteurs, à un niveau de gestion. Une telle adéquation correspond à une planification comprise au sens précis d'une décentralisation, c'est à dire au sens de la mise en oeuvre de différents niveaux de décision, opérationnels et autonomes.

4- Les contraintes globales : marché des produits et marché de la force de travail.

La double contrainte dont on fait l'hypothèse a bien sûr ses origines dans les déterminants socio-économiques globaux. L'état des dotations est à l'évidence le résultat de l'histoire antérieure et récente des unités de production, et leur mode de gestion est le résultat de l'affrontement des forces en présence. Mais ces contraintes, telles qu'on peut les appréhender au niveau concret des unités de production, peuvent être identifiées au moment de l'analyse comme les déterminants directs de leurs types de fonctionnement.

Il reste que l'évolution récente de la production agricole articule fortement le fonctionnement des unités de production au marché, aussi bien en termes d'inputs et d'outputs qu'au niveau de leurs logiques de fonctionnement. L'intégration au marché, des exploitations et des producteurs agricole est aujourd'hui telle que la production alimentaire à usage direct est elle même appréhendée en termes de valeur d'échange comparée. Dès lors que la production, quel que soit son volume, est fonction du marché, le comportement productif de choix de facteurs, de conduite du procès, ou plus généralement d'intensification, sera fonction de la valorisation de la production aux prix du marché.

L'intégration des unités aux marchés des produits et de la force de travail prendra par ailleurs une autre forme. Dans l'état actuel de l'équilibre socio-économique d'ensemble les unités agricoles ne sont pas uniquement des lieux de production, ce sont également des lieux d'offre de travail. Ces unités le sont devenues notamment sous la pression du processus de développement engagé à la fin de la décennie 60. Les processus de différenciation des conditions socio-économique de travail ont évolué au détriment du travail agricole, engageant les producteurs les plus démunis plus avant dans la vente de leur force de travail. On peut mettre en évidence que la recherche de l'accroissement des revenus tirés de la vente de la force de travail peut modifier la quantité, la qualité et l'organisation de la force de travail affectée à la production agricole.

Le fonctionnement des unités de production et leurs choix d'intensification devront donc être également examinés à la lumière de ces relations: celles existant entre choix productifs et niveaux de valorisation des produits et celles existant entre choix d'organisation de la force de travail et son niveau de valorisation.

5- La différenciation du paysannat.

Le jeu des contraintes directes et indirectes détermine des groupes sociaux définis par des conditions matérielles comparables, et agissant pour maintenir ou modifier ces conditions. La réunion ou l'absence de conditions d'intensification, en suscitant un ensemble de pratiques agricoles, définit une base sur laquelle d'autres pratiques sociales s'inscriront. Apparaissent ainsi des groupes clairement identifiables par les dotations en facteurs et en force de travail dont ils disposent et l'utilisation qu'ils en font.

Les démarcations fondamentales ainsi tracées à partir des conditions matérielles et de leur mise en oeuvre correspondent bien à des processus de différenciation du paysannat et à des stratégies différentes. Il est cependant clair que ces démarcations initiales ne sont pas les seules à agir dans le sens de la différenciation sociale du paysannat. Les choix et les comportements de ces groupes, tant par rapport aux objectifs de production agricole, que par rapport à l'affectation de la force de travail peuvent accentuer ou estomper les démarcations ainsi identifiés. De même que peuvent le faire les choix productifs autres qu'agricoles et les choix de comportements non productifs.

Dans des situations de relative stabilité sociale ces choix constituent alors la pratique concrète d'une classe au sens précis du terme. Classe dont les contours se sont pas clos et dont la stratégie est par définition adaptation permanente aux autres classes et déterminants socio-économiques d'ensemble.

L'importance de la base matérielle, et même plus précisément de la taille des exploitations, est largement attesté dans le repérage des différenciations paysannes. L'histoire du repérage des classes sociales paysannes est profondément ancrée dans les différenciations de la base matérielle. Ce qui dans l'expression est devenu "petit" paysan ou "gros" propriétaire est bien lié aux dotations initiales telles qu'elles sont saisies au moment de l'analyse. A ce titre, toute analyse des différenciations matérielles entre agriculteurs participe de plein droit et doit aboutir à la définition des classes sociales. Définition nécessaire pour analyser les stratégies, les alliances, les mouvances de ces classes et leur positionnement dans la formation sociale d'ensemble.

Mais la construction et l'utilisation de concepts de classes paysannes se réalise à différents niveaux. Comme repérage des grands mouvements fondamentaux explicatifs de la formation sociale d'ensemble, une telle construction est le résultat de recoupements multiples de données issues de champs d'analyse différents. Elle est surtout qualitative, même si elle propose des approximations quantitatives, elle se fait toujours à posteriori et ne constitue jamais une démarche aboutissant à un résultat arrêté.

L'utilisation par contre de cadres de classification répond au besoin d'ordonnement de descriptions empiriques issues d'enquêtes sur le terrain. Ces cadres s'élaborent sur la base de typologies de repérages construites à priori et incluant par approximations successives les traits logiquement attendus comme caractérisant les catégories proposées. Cette démarche idéal-typique permet un classement des sujets observés et correspond à des nécessités dictées par les contraintes de manipulation des données.

A ce titre, les repérages basés sur les spéculations pratiquées et proposés lors de l'analyse des conditions matérielles de production correspondent à l'identification de groupes à dotations matérielles comparables donnant lieu à des comportements productifs équivalents. Ils constituent du point de vue de la production agricole des populations homogènes. Ces repérages ne correspondent pas à des définitions de classe et seules les tendances de comportement qu'ils révèlent peuvent être retenus dans le projet d'identification des classes paysannes, projet qui d'une part doit obligatoirement dépasser le cadre d'une enquête sur le terrain, qui doit prendre en compte les champs d'analyses autres qu'agricoles et qui doit également restituer les places respectives des différents acteurs de la formation sociale.

L'analyse proposée dans les pages qui suivent s'attache d'abord à la description des conditions matérielles de production des unités enquêtées en Mai 1977, puis elle prend en compte les conditions socio-économiques de mise en oeuvre de la production. Elle s'attache enfin à la mise en relation des conditions de production, et celles issues de l'intégration des unités au marché des produits et de la force de travail, mettant en lumière les différenciations sociales ainsi déterminées.

I. Conditions matérielles de la production.

La présentation des conditions matérielles de production des unités portera sur leur disponibilité quantitative et qualitative en terre et moyens de production, ainsi qu'en force de travail. De même l'approvisionnement et l'écoulement des produits des unités seront-ils présentés en ce qu'ils conditionnent le niveau de production de l'unité.

125 unités de production ont pu être enquêtées, réparties en 10 unités du secteur socialiste dont une CAPAM, 28 unités du secteur de la Révolution Agraire réparties en 6 GMV et 22 CAPRA, 86 unités du secteur privé incluant 5 unités d'attributaires individuels. Les informations recueillies n'étant pas de qualité équivalente, le traitement de l'information ne porte pas toujours sur la totalité des unités observées.

Pour pouvoir estimer le rapport entre les dotations et ^{les} disponibilités, la distribution des conditions matérielles de production a été ramenée aux spéculations pratiquées. Celles là ordonnées en catégories permettraient de classer les unités et de les comparer entre elles .

Les systèmes de spéculation choisis comme borne de référence dans la comparaison des dotations et disponibilités des unités sont bâtis sur la base des proportions de superficie agricole utile affectée aux différentes spéculations. Les unités ont ainsi pu être distribuées en 6 catégories classées de I à VI où les proportions de SAU se distribuent de la manière suivante :

- I. > 90% SAU affectée à l'ensemble céréales jachères.
- II. > 90% SAU affectée à l'ensemble céréales jachères légumes secs fourrages.
- III. > 70% SAU affectée à l'ensemble céréales jachères légumes secs fourrages.
- IV. > 50% SAU affectée à l'ensemble céréales jachères légumes secs fourrages.
- V. > 50% SAU affectée aux spéculations maraichères.
- VI. > 50% SAU affectée à l'arboriculture.

II- Terres.

III- Superficies des exploitations.

La taille et les potentialités des terres telles qu'elles se concrétisent dans le système de spéculation marquent des différences profondes entre les unités de production.

Dans le secteur socialiste.

La référence aux données nationales permet de distinguer trois groupes d'unités répartis en fonction de la taille, marqués par les seuils de 500, 1.000 et 2.000ha. La coupure entre les tailles de superficie est nettement confirmée par la répartition des systèmes de spéculation pratiqués par les unités : les domaines de grandes dimensions sont voués aux grandes cultures essentiellement céréalières, les domaines de taille inférieure sont plus polyvalents, ils sont caractérisés par une diversification des spéculations ; enfin les domaines de plus petite taille sont consacrés à un ou deux type de cultures riches intensives.

Cette répartition se vérifie pour le petit nombre de domaines enquêtés puisque le plus petit d'entre eux (266ha) consacre 53% de sa SAU à l'arboriculture irriguée et 14% au maraîchage ; les trois domaines dont la SAU est comprise entre 500 et 1.000ha pratiquent dans des proportions égales plusieurs types de spéculation, et les 5 domaines les plus vastes ont plus de 80 ou 90% de leurs superficies consacrées aux céréales, associés le plus souvent à une production animale.

Tableau n°I. Taille et système de spéculation des unités du secteur socialiste.

ha	I	II	III	IV	V	VI	Total	
							Nb	%
< 500						I	I	10
500-1000	I	I	I	2			5	50
> 1000	4						4	40

La localisation régionale des unités recoupe la liaison taille spéculation : les communes côtières des zones dites d'agriculture riche (I) sont celles où se trouvent les petits domaines à cultures intensives, ou bien à cultures diversifiées et intensives, c'est le cas de Sig et de Thénia. Les communes de l'intérieur, Tamzoura, Ras-El-Oued et Merouana sont celles des vastes domaines à cultures céréalières, associées pour la plupart à l'élevage, bovin ou ovin (2).

Dans le secteur de la Révolution Agraire.

La corrélation taille-système de spéculation est une donnée instituée par l'établissement des fourchettes d'attribution (3). L'observation effectuée en Mai 1977 montre que la liaison entre nombre d'hectare par actif et type de spéculation s'est maintenue, malgré les mouvements de la force de travail qui ont eu lieu dans les unités de la RA.

-
- (1). Cette appellation est celle des zones physiques homogènes définies par le SEP.
- (2). La cas de la CAPAM Boudiaf de Ras-El-Oued constitue une exception du point de vue superficie, bien qu'ayant une SAU de 500ha environ, elle présente les caractéristiques du système céréales extensives associées à l'élevage.
- (3). Les exceptions à cette relation sont soit celles de GMV à grandes superficies arboricoles soit celles de CAPRA à terres irriguées n'ayant réalisé de cultures maraîchères que pour la campagne 76-77, postérieure à celle observée.

Tableau n° I.

Taille et système de spéculation des unités du secteur socialiste.

ha	I	II	III	IV	V	VI	Nb	Total	%
< 500						I	I		10
500-1000	I	I	I	2			5		50
> 1000	4						4		40

La localisation régionale des unités recoupe la liaison taille spéculation : les communes côtières des zones dites d'agriculture riche (I) sont celles où se trouvent les petits domaines à cultures intensives, ou bien à cultures diversifiées et intensives, c'est le cas de Sig et de Thénia. Les communes de l'intérieur, Tamzoura, Ras-El-Oued et Merouana sont celles des vastes domaines à cultures céréalières, associées pour la plupart à l'élevage, bovin ou ovin (2).

Dans le secteur de la Révolution Agraire.

La corrélation taille-système de spéculation est une donnée instituée par l'établissement des fourchettes d'attribution (3). L'observation effectuée en Mai 1977 montre que la liaison entre nombre d'hectare par actif et type de spéculation s'est maintenue, malgré les mouvements de la force de travail qui ont eu lieu dans les unités de la RA.

-
- (1). Cette appellation est celle des zones physiques homogènes définies par le SEP.
- (2). La cas de la CAPAM Boudiaf de Ras-El-Oued constitue une exception du point de vue superficie, bien qu'ayant une SAU de 500ha environ, elle présente les caractéristiques du système céréales extensives associées à l'élevage.
- (3). Les exceptions à cette relation sont soit celles de GMV à grandes superficies arboricoles soit celles de CAPRA à terres irriguées n'ayant réalisé de cultures maraîchères que pour la campagne 76-77, postérieure à celle observée.

Tableau n°2. Tailles et systèmes de spéculations des unités de la RA.

ha	I	II	III	IV	V	VI	TOTAL	%
0 - 10	I			I		I	3	II
10 - 20			I		2		3	II
20 - 100	2			2		3	7	25
100 - 200	6	2	2			I	II	39
> 200	2	I				I	4	14
TOTAL	II	3	3	3	2	6	28	100

Les superficies constitutives des unités de la RA sont variables, bien que la plupart des unités (39%) soient concentrées dans la classe de superficie comprise entre 100 et 200 ha (I).

La distribution taille-système de spéculation ne semble pas liée par ailleurs à une implantation régionale comme dans le cas des unités du secteur socialiste. Elle semble liée d'une façon plus étroite à la nature des terres qui ont échoué au secteur RA, et non aux potentialités agricoles générales de la commune.

Dans le secteur privé.

Les données nationales telles qu'elles sont issues du RCA donnent une proportion de 83% des exploitations ayant une superficie de moins de 10ha, dont près de 20% d'exploitations sans terre.

(I). La moyenne nationale établie en 1976 pour 6.700 unités RA est de 145ha (Document "Synthèse Balance Régionales" SEP. JUIN 1977). Cette moyenne inclut les GMV qui sont également pris en considération dans le tableau présenté. Le mode d'exploitation ne semble pas lié à la taille des unités de la RA.

Ce caractère minifundiaire de l'agriculture privée algérienne en est un trait constitutif et connu. Aussi l'enquête menée en Mai 1977, visant la saisie d'unités représentatives des modes de fonctionnement, a-t-elle cherché la mise en évidence de ce caractère. C'est ainsi que 65% des unités enquêtées dans ce secteur ont une superficie utile inférieure à 10ha, les micro-exploitations de moins de 2ha représentant 25% de cet ensemble.

L'importance de ce caractère minifundiaire s'accroît lorsque l'on prend en considération les systèmes de spéculation pratiqués.

Tableau n°3. Tailles et systèmes de spéculations des unités privées.

	I	II	III	IV	V	VI	Total %	
0 - 4	12	3	5	2	II	I	34	40
4, I - 10	16	I	3	I		:	21	24
10, I - 20	7	2	2	3		I	15	17
20, I - 100	7	7		I		I	16	18
Total	42	13	10	7	II	3	86	100
%	49	15	12	8	13	3	100	

L'observation permet de mettre deux points en évidence :

- la nette différenciation d'un groupe d'exploitations, spécifique au secteur privé, et qui est le secteur minifundiaire céréalier. Important et distinct, ce groupe présente des contours nettement définis par la taille et la spéculation dominante pratiquée.
- la vérification de la corrélation taille-système de spéculation, allant dans le sens d'une liaison petites superficies irriguées-cultures riches(I) et grandes superficies-grandes cultures en sec.

Ces caractéristiques, sensibles dès les premières observations portant sur le secteur privé, semblent déterminantes dans le fonctionnement de l'unité.

Plus globalement, et concernant l'ensemble des unités de production, l'observation des dotations en superficie met en évidence une liaison taille-système de spéculation, importante dans l'identification de groupes d'exploitations comparables. Deux différences caractéristiques sont à relever par rapport à ce trait global : l'existence d'un minifundisme céréalier privé et l'existence de seuils de taille significativement différents par secteur juridique.

III2 - Qualité des terres.

Entendue comme l'ensemble des potentialités agropédologiques, la qualité des terres constitue un second élément déterminant de la base matérielle de production. La structure foncière de l'exploitation, ses possibilités hydrologiques ainsi que l'entretien de son infrastructure et de ~~ses~~ ses cultures pérennes font partie de ces potentialités.

Les observations effectuées sur les unités enquêtées, même si elles n'atteignent pas un degré élevé de ^{rigueur} ~~rigueur~~ technique permettent de recouper utilement des études et des hypothèses exposées ailleurs. Elles permettent surtout de mettre en évidence une accentuation des différences repérées à travers la liaison taille-spéculation.

(I).L'appellation de cultures riches, utilisée dans les publications du MARI, paraît commode dans la mesure où elle introduit un pôle contrasté par rapport aux cultures céréalières. Elle présente cependant l'inconvénient d'être floue, l'adjectif "riche" pouvant aussi bien porter sur le niveau de valorisation de la spéculation que sur le niveau d'inputs nécessaire à sa production. La notion comprend les cultures irriguées et les productions animales.

Dans le secteur socialiste.

Les proportions de terres irriguées dans les domaines observés sont relativement faibles, de l'ordre de 10% de la SAU globale (2039ha irrigués pour l'ensemble des 10 domaines). Ces proportions, différentes d'un domaine à l'autre, sont directement liées aux types de spéculations pratiquées et sont inversement proportionnelles aux superficies totales. Les unités pour lesquelles une diversification des spéculations est pratiquée ne bénéficient cependant pas systématiquement de terres irriguées importantes.

Les observations effectuées sur les domaines visités montrent que pour l'un des deux domaines fortement irrigués (plus de 75% des superficies) des remontées salines relativement importantes sont signalées. La généralisation d'un tel indice de mauvais drainage des sols doit être vérifiée, mais on peut aisément imaginer le poids d'un tel handicap dans les résultats obtenus par les exploitations. L'accroissement de l'utilisation de l'eau, facteur d'intensification destiné aux cultures intensives, aggrave lui même dans de tels cas le principal handicap qui pèse sur l'exploitation.

La structure foncière des domaines, liée à la plus ou moins grande dispersion des anciennes fermes coloniales dont ils sont issus, montre par ailleurs une relation entre le regroupement des parcelles et les spéculations céréalières et entre l'éparpillement et les spéculations intensives.

L'état des cultures pérennes et notamment l'âge des plantations a été par ailleurs systématiquement observé. Il constitue un bon indicateur de l'état de la base matérielle des exploitations.

Le relevé de ces indications montre à l'évidence que les plantations des 10 domaines visités sont vieilles à très vieilles. Les quelques 500ha d'oliviers plantés sur les domaines ont entre 40 et 80 ans. Les vergers d'agrumes ainsi que les vignobles ont plus de 35 ans. Le renouvellement de ces plantations s'effectue à un rythme extrêmement lent : 5 des 117ha d'oliviers vieux de 80 ans ont été renouvelés dans une unité à cultures intensives, et une seule des 10 unités a vu son verger d'agrumes, vieux de 40 ans, renouvelé aux 2/3 entre 1973 et 1976.

Les observations concrètes relevées sur les exploitations du secteur socialiste confirment des études effectuées par d'autres voies au niveau national. (I) : l'absence d'entretien des sols, l'insuffisance de terres irriguées par rapport à l'objectif d'accroissement de la production, l'absence de renouvellement des plantations, indiquent bien l'existence de lourds handicaps pesant sur les conditions initiales de production des unités du secteur socialiste.

Ces handicaps sont apparemment d'autant plus lourds que les unités sur lesquelles ils pèsent sont destinées aux cultures intensives : c'est en effet sur les unités du secteur socialiste de petite taille et pratiquant des cultures riches qu'ont pu être observées des difficultés attachées à l'état de la base matérielle. A l'opposé de ce type d'indications, les observations effectuées sur de grands domaines céréaliers mettent en évidence une implantation réalisée dans des sols profonds à faibles pentes. De telles terres ne montrent pas d'indices de mauvais drainage et pourraient se prêter à de sensibles accroissements de production.

Dans le secteur de la RA.

L'état des terres affectées aux unités de la RA a pu être appréhendé à travers leur localisation et leur structure foncière.

(I). Voir notamment : "L'évolution de l'appareil de production..." J.C. Karsenty, Op. cité.

L'observation a mis en évidence le fait que certaines unités se sont vues attribuer des terres de fonds d'Oueds à sec, terres de Merdja lourdes et quelque fois salines (Ras-El-Oued), ou terres irriguées à remontés salines (Sig) très néfastes à l'accroissement de la production. A ces cas de médiocre qualité des terres s'ajoute le fait que la structure foncière des unités est souvent défavorable du point de vue de l'accroissement de la production. Les parcelles ^{constitutives} ~~constitues~~ de l'exploitation sont souvent morcellées et dispersées, conséquence de la liberté de choix des parcelles à garder qu'ont eu les propriétaires nationalisés, ou conséquence des prélèvements publics sur les terres attribuées (pistes d'accès, implantation de construction...).

Une absence de délimitation et des fluctuations dans le patrimoine foncier viennent par ailleurs handicaper la base d'exploitation des unités de production de la RA. La SAU est souvent plus faible que la surface totale attribuée, celle-ci étant basée sur des déclarations ou des estimations. Des terres attribuées dans un premier temps ont été quelques fois reprises, soit que leurs anciens propriétaires aient réussi à les récupérer ou que les autorités communales y aient opéré des prélèvements fonciers.

Le problème des superficies irriguées attribuées aux unités de RA^{la} se pose en termes comparables : terres considérées comme irriguées (I) et qui ne le sont pas réellement, faute de moyens d'irrigation (échappés à la nationalisation) ou absence de vérification des déclarations.

 (I). Les superficies irriguées représentent 10% de la SAU globale des unités RA observées, encore faut-il préciser qu'il s'agit quelquefois d'un arrosage plus ou moins fréquent (avec seaux et tuyaux) et non d'une irrigation proprement dite (il en est ainsi des GMV arboricoles supposés être en irrigué).

Dans l'ensemble, l'observation portant sur la qualité des terres attribuées au secteur RA laisse penser que le patrimoine foncier des unités est peu propice à de grandes performances en matière d'accroissement de la production agricole. Les terres attribuées, issues du jeu des forces en présence à l'échelle communale restent encore sous leur pression (I). L'assiette foncière des unités, quelque fois mal assurée cinq ans après les débuts de la Révolution Agraire, ne donne pas à priori l'impression d'une base optimale pour l'accroissement de la production agricole.

Dans le secteur privé.

On sait que des écarts de qualité extrêmement importants peuvent être observés dans ce secteur. L'histoire de la dépossession de la paysannerie algérienne témoignant pour sa part du rejet d'une grande partie de la population agricole vers des terres de qualité médiocre et des exploitations de faibles dimensions.

L'observation effectuée a pu confirmer la corrélation entre l'état des unités les moins favorablement dotées et la dispersion des parcelles, et réciproquement un plus grand regroupement et une plus grande homogénéité des terres pour celles des unités plus favorablement dotées.

La distribution des superficies irriguées a pu par ailleurs être utilisée comme un indicateur de la qualité des terres de ce secteur. Pour l'ensemble des unités étudiées, environ 10% des terres sont irriguées (un peu moins de 100ha sur les 1113ha de SAU totale), proportion nettement plus importante que celle valable au niveau national (moins de 2%) 36 exploitations sur 86 possèdent des superficies irriguées, pour la plupart exiguës,

(I). On sait qu'au niveau national une différence significative dans la qualité des terres a pu être observée entre les unités issues de la première phase, terres communales et domaniales très médiocres, et celles issues des terres privées nationalisées de la 2nde phase. O. Bessaoud a mis cette caractéristique en évidence dans un mémoire de DES "Le mouvement coopératif dans le processus de Révolution Agraire en Algérie" 1976. L'enquête de Mai 1977 a pour sa part mis en évidence la liaison du caractère 2nde Phase avec une structure foncière à la limite de l'aberration : 106 lots distants de 2 à 3 km pour une exploitation de la RA - (El-Attaf).

(moins de 0,5 ha) et représentant une faible part de la SAU (moins de 5%). Seules quelques unités possèdent des superficies irriguées comprises entre 1 et 4 ha, qui, consacrées à des spéculations riches, représentent des potentialités agricoles significatives. Enfin, seules 3 unités ont des superficies irriguées de plus de 10 ha. De telles superficies plantées en cultures riches représentent des potentialités agricoles nettement importantes.

Il est clair que, pour le secteur privé, la taille et les proportions de superficie irriguée pris comme critères d'appréhension ^{des} potentialités de la base matérielle, mettent bien en évidence des dotations sensiblement différentes entre les unités, défavorables pour la majeure partie d'entre elles.

Plus généralement, et concernant l'ensemble des exploitations, l'examen des superficies, des qualités des terres et de leurs potentialités font ressortir des différences de dotation très sensibles et qui vont dans le même sens que celles définies par les systèmes de spéculation.

L'existence de difficultés du point de vue de l'état de ces dotations a pu être mise en évidence. Dans le secteur public, ^{notamment} ~~notamment~~ socialiste, ce qui a pu être observé de l'entretien des terres, de celui des plantations et des modalités d'irrigation laisse penser que l'état de ces facteurs pèse négativement dans le fonctionnement des unités. Le problème de la qualité des terres de la RA et celui de leur structure foncière handicape vraisemblablement les unités de ce secteur malgré l'adéquation taille-spéculation. Quand au secteur privé, le facteur terre y constitue une condition matérielle favorable à l'accroissement de la production pour un nombre restreint d'unités.

Différences de dotations et handicaps du point de vue de l'état des terres sont les premières observations effectuées. Les autres observations sur les moyens de production, la disponibilité en force de travail et les consommations d'intermédiaires, viendront recouper ces conclusions.

I2- Moyens de production.

L'examen des moyens de production dont disposent les unités de production n'a pu porter que sur les moyens de traction, de récolte et d'irrigation. Cet examen partiel est cependant indicatif de l'état général des disponibilités en moyens de production.

Dans le secteur socialiste.

Les disponibilités globales des unités du secteur socialiste en matériel mécanisé semblent assurées par rapport aux spéculations pratiquées: les vastes unités céréalnières disposent d'un tracteur pour 250ha, et les unités à cultures riches d'un tracteur pour 30 à 50ha. Le nombre de chevaux vapeur par hectare met en évidence la même corrélation entre disponibilités globales et spéculations pratiquées.

	I	II	III	IV	V	VI
CV/ha	0,30	0,37	0,56	0,80	-	1,69

Ces disponibilités doivent cependant être examinées en fonction de l'âge et de l'entretien du matériel. Le matériel de traction des domaines visités semble être renouvelé au bout de 10 ans, (I) les derniers engins à avoir été réformés étaient de 1967, mais le plus grand nombre de tracteurs réformés (II/28) dataient de 1962. Une telle durée apparaît plus longue que celle communément admise.

Sur la base de cette durée J.C.Karsenty conclut à l'existence d'un déficit en nombre d'engins au niveau national, le renouvellement réalisé se situant en dessous du renouvellement nécessaire.

(I). L'étude de J.C.Karsenty, précédemment citée, adopte une durée de 10 ans comme durée pratiquée réellement.

Le nombre observé d'engins en panne est situé au niveau national estimé par le MARA, à un taux de l'ordre de 30% : 16/77 tracteurs à roues et 12/26 chenillardés étaient en panne sur les domaines observés. Le taux de panne calculé en nombre de CV immobilisés est du même ordre, il atteint 31% (4552 CV en état de marche sur 6574 CV constituant le parc des 10 unités observées) (1).

Un taux de panne uniforme peut cependant affecter les unités d'une manière significativement différente : il est évident qu'un parc relativement important laisse une marge de manoeuvre plus large à une unité céréalière que ne le fait un parc restreint affecté à une unité dont le calendrier de travaux est serré et impératif. Une telle organisation des travaux est précisément le propre des unités intensives qui se trouvent plus pénalisées par l'insuffisance ou l'immobilisation de leurs engins (2).

Une étude concrète et approfondie reste à faire en ce qui concerne les substitutions effectives entre différents engins et moyens de travail sur les unités de production. C'est d'une telle étude que l'on peut attendre une analyse des conséquences des effets de taille des unités par rapport à un parc uniformément vieux et peu entretenu. Il reste que les quelques observations effectuées laissent penser que les unités intensives peuvent se trouver proportionnellement plus pénalisées par des disponibilités globalement insatisfaisantes.

Dans le secteur de la RA.

La disponibilité en moyen de travail est assurée pour les unités de la RA en grande partie par les CAPCS. Seules 14 des 28 unités enquêtées disposent de matériel de traction affecté en propre. Ces engins sont pour la plupart des pneumatiques de plus de 45 CV.

(1). Voir annexe l'état descriptif des engins des trois secteurs.

(2). Cas des deux unités de la commune de Thénia, toutes deux en système de cultures riches : restructurations non accompagnées d'un réajustement des équipements ou pannes entraînant des interruptions de travaux.

Les unités de la RA disposent pour 9 d'entre elles de motopompes (28 au total d'une puissance de 12 CV), mais ne disposent pas de matériel de moissons et de récolte en propre.

Cet équipement ne semble pas s'être effectué en fonction des systèmes de spéculation ou des tailles des unités. Les dotations en matériel de traction s'effectuent dans le secteur RA en fonction de rapports qui ne sont pas du ressort des unités mais de celui de la région ou de la wilaya. Les variations de dotations en matériel sont plus sensiblement différentes selon la localisation communale des unités (I) que selon le système de spéculation pratiquées par elles.

Une corrélation existe cependant entre le nombre d'heures de traction mécanisée louées à la CAPCS et le système de spéculations pratiquées : les unités pratiquant de grandes cultures sont utilisatrices à la fois d'un nombre total d'heures de location plus grand et d'un plus grand nombre d'heures de traction louée à l'hectare de SAU (800h et 7hr/ha en moyenne). Signe d'une relative sécurité assurée par les CAPCS (Les 25 unités utilisant du matériel mécanisé ont recours aux CAPCS), mais simultanément limitation de l'autonomie de gestion; dès lors que les CAPCS ont à arbitrer entre plusieurs demandes qu'elles ne peuvent également satisfaire, un problème de priorité se pose que les unités de la RA n'ont pas la garantie de voir résolu en leur faveur.

Dans le secteur privé.

L'examen des moyens de travail utilisés par les unités du secteur privé montre une très grande disparité par rapport à la relative homogénéité des dotations en matériel du secteur public. Le matériel et les techniques mises en oeuvre sont extrêmement différents d'une unité à l'autre.

 (I). Toutes les unités de Ras-El-Oued sont équipées en propre alors qu'aucune ne l'est à Mérouana sinon l'ancienne unité CPR transformée en unité RA. 3/5 unités sont équipées à Sig et 2/6 à Tamzoura, indépendamment de leurs plans de cultures respectifs.

En ce qui concerne l'irrigation, 40 unités privées pratiquent les cultures irriguées. Une dizaine bénéficient d'un équipement collectif en utilisant l'eau d'un barrage de retenue (périmètre du Sig) une dizaine d'autres possèdent des moto-pompes et irriguent à partir d'Oueds ou de puits. La puissance de ces moto-pompes, en moyenne plus basse que dans le secteur public, varie entre 4 et 12 CV, les dates d'achat s'étalant entre 1970 et le moment de l'enquête. Les autres unités pratiquent des cultures irriguées en utilisant des techniques plus traditionnelles et moins coûteuses : aménagement de sources et captage des eaux superficielles (I). Les possibilités d'extension de ^{superficielles} sources irriguées sont limitées dans ce dernier cas et étroitement liées aux conditions géopédologiques et topographiques, ce qui est moins vrai des techniques de petite hydraulique. L'aménagement de puits et l'achat de moto-pompe est l'un des vœux ou des projets d'investissement les plus fréquemment formulés par les exploitants du secteur privé, de même qu'il en est du matériel mécanisé.

Tel que nous avons pu l'observer, le parc matériel privé demeure vétuste et exigü. Plus de la moitié (8/15) des tracteurs dénombrés ont plus de 15 ans, mais le fait est que ces engins datant quelquefois d'avant l'indépendance, sont encore en fonctionnement, quelquefois sur plusieurs exploitations, et qu'ils font l'objet de transactions. Plus généralement le parc matériel du secteur privé semble convenablement entretenu, quelques fois avec des moyens de fortune, mais le plus souvent maintenu en état de marche.

Les 14 unités privées possédant ces 15 tracteurs possèdent en outre 6 engins de récolte de céréales et de fourrages. Ces unités, pour la plupart céréalières (12/14) sont celles qui ont les plus vastes superficies de l'échantillon observé (2).

 (1). Un dernier groupe d'unités, localisées sur les communes de Ras-El-Oued et Mérouana, pratique des cultures, principalement céréalières, sur épandages de crues. Les techniques d'irrigation naturelle et aléatoire rendent possible des accroissements de rendement, elles ne correspondent pas à des choix de modification de type de production.

(2). A deux exceptions près, où deux unités ayant moins de 30ha possèdent leur propre matériel : une unité faisant de l'élevage intensif et une unité faisant du transport.

En dehors de ce faible nombre d'engins possédés directement par les unités, la disponibilité en moyens de travail est assurée pour les unités privées massivement par les CAPCS. Le recours au matériel mécanisé loué est d'une façon générale extrêmement répandu: 54 des 84 unités enquêtées (64%) ont recours à la location de matériel mécanisé, le plus souvent auprès des CAPCS.

Cette utilisation de matériel mécanisé est cependant sensiblement différente d'une unité à l'autre : la plupart des propriétaires d'engins (qui sont donc les propriétaires des plus vastes superficies) sont également des utilisateurs de matériel mécanisé loué (10 cas sur 14). Par ailleurs le recours au matériel mécanisé est systématique pour les unités maraichères.

Une autre caractéristique de l'utilisation du matériel mécanisé peut être notée : l'observation montre que le matériel mécanisé est combiné dans des proportions très différentes au travail manuel et à différents moments du procès de production. Le type de matériel est par ailleurs très varié (de la moissonneuse batteuse au "spicador" (I), les prestataires sont différents (CAPCS, propriétaires et entrepreneurs privés, mais aussi unités publiques), les durées et prix pratiqués sont variables également. De telles variations permettent la satisfaction de besoins et de disponibilités très différentes.

Les unités n'ayant pas recours à du matériel mécanisé de traction ou de moisson continuent à effectuer leur travaux manuellement et en utilisant une traction animale.

Parmi ceux là 19/30 unités (22% de la population) effectuent leurs travaux avec des attelages efficaces, les autres utilisent des attelages non homogènes peu puissants et mal adaptés à la traction. L'image traditionnelle de la paysannerie privée travaillant manuellement avec des attelages adéquats correspondrait donc à une population moins importante qu'on ne s'y attendrait.

(I). "Spicador" (déformation de Espicadores, mot espagnol) moissonneuse poussée et non tractée qui coupe seulement les épis, laissant les pailles longues.

La description des disponibilités en moyens de travail des unités du secteur privé met en évidence une généralisation importante du recours au matériel mécanisé, mais dans des proportions, et vraisemblablement par rapport à des finalités, significativement différentes. La grande variété des combinaisons techniques réalisées par les différentes unités constitue une autre caractéristique de la mise en oeuvre des moyens de production dans le secteur privé.

Plus largement, les observations effectuées sur l'ensemble des unités agricoles confirment les différences existantes entre les niveaux de dotation mécanique des trois secteurs juridiques, le secteur socialiste étant plus mécanisé que le secteur RA, l'ensemble du secteur public l'étant plus que le privé. Les premières conclusions qui peuvent être dégagées indiquent, que du point de vue des disponibilités globales, il existe une probable inadéquation entre l'état des moyens de travail et les objectifs d'accroissement de la production, principalement en raison des pannes et du non renouvellement, mais très probablement aussi en raison de l'absence d'entretien du matériel dans le secteur public. Cette absence d'entretien est patente lorsqu'on compare l'âge et l'état de ce matériel à celui du secteur privé. C'est probablement aux causes de non affectation de force de travail à l'entretien du matériel qu'il faut attribuer ce qui paraît constituer une "insuffisance" dans les disponibilités concrètes en moyens de production dans le secteur public.

Les disponibilités en matériel et en moyens de travail bien que généralisées à un grand nombre d'unités ne sont importantes que pour une minorité du secteur privé.

I3 - Force de travail.

I3I - Approche quantitative.

Dans le secteur public.

Le nombre de permanents à l'hectare est le résultat de l'établissement de normes nationales dans le cas du secteur socialiste et celui des fourchettes d'attribution dans le cas du secteur de la Révolution Agraire. Comme pour les disponibilités en matériel et en moyens de travail, l'observation a confirmé que les disponibilités quantitatives en force de travail étaient significativement liées aux différents systèmes de spéculations pratiqués par les unités.

Tableau n° 4. Nombre d'hectare par travailleurs par système de spéculation dans les unités AG et RA.

	I	II	III	IV	V	VI
R.A.	I3	I8	8	5	3	6
S.S	60	26	II	I6	-	5

Le nombre d'hectares par travailleur diffère significativement selon les systèmes de spéculation ; ces proportions se situent cependant à des seuils différents selon qu'il s'agit du secteur socialiste (50ha/travailleur permanent pour les cultures céréalières, 5ha/travailleur permanent pour les cultures riches) ou des secteur de la Révolution Agraire (I2-I5 ha/attributaire pour les cultures céréalières, I-5ha/attributaire pour les cultures riches). Une telle différence, attendue, indique bien la mise à disposition des unités de la RA d'une plus grande quantité de force de travail.

- il faut d'abord rappeler que la disponibilité en force de travail présentée ici est le résultat d'un calcul normatif : c'est le nombre de travailleurs qui sert de base de réflexion, les prestations réelles n'ayant pas été observées.

- l'observation a mis en évidence l'existence de problèmes quantitatifs au niveau de la disponibilité en main d'oeuvre saisonnière pour celles des unités qui en avaient le plus besoin.

La confirmation des différences de dotations en force de travail entre secteur socialiste et secteur RA incite par ailleurs à poser la question de l'utilisation de ces quantités différentielles.

Dans le secteur privé.

La disponibilité en force de travail des unités du secteur privé se pose d'emblée en termes différents. Les unités de production agricole fonctionnent sur la base de travailleurs de différents types : travailleurs agricoles permanents affectés uniquement à la production agricole, travailleurs familiaux affectés en partie à la production agricole, et en partie à des travaux extérieurs à l'exploitation familiale, et enfin travailleurs salariés embauchés par l'exploitation agricole. A ces catégories de travailleurs attachés à l'unité agricole s'ajoute une dernière, celle des actifs familiaux affectant leur force de travail totalement hors de l'unité.

Une telle utilisation de la force de travail détermine le type et le niveau de production de l'exploitation agricole et à son tour est déterminée par elle. Cette organisation est essentiellement due, on le sait, au fait que les unités de production du secteur privé sont simultanément des unités agrofamiliales de revenu. L'utilisation de la force de travail est dans ces unités déterminée comme dans le cas des unités du secteur public par des impératifs microéconomiques, mais les variables macroéconomiques telle que la structuration nationale du marché du travail, passent pour les unités privées par leur organisation familiale.

Les disponibilités en force de travail des unités différent également en termes d'embauche de travailleurs saisonniers. En liaison avec les spéculations pratiquées les différences sont nettes, les unités céréalières dépassent rarement 1 journée de travail salarié/ha tandis que les unités à cultures intensives utilisent plus de 50 journées/ha. Ces différences, directement fonction des modalités et des cycles des productions agricoles pratiquées, ont été surtout observées dans le secteur socialiste.

Globalement le rapport entre travail saisonnier et travail permanent sur les unités du secteur socialiste est de $1/1,35$ (1), proportion plus élevée que celle admise au niveau national (2), la différence étant vraisemblablement due à une proportion de domaines intensifs plus importante parmi ceux visités que celle existant au niveau national. Les unités de la RA qui ont pu être observées utilisent moins de 200 journées de travail saisonnier, sur les 99 000 théoriquement fournies, proportion dont la faiblesse par rapport à celle estimée au niveau national ($1/4$) est peut être due aux types de communes prises en observation.

L'embauche de travailleurs saisonniers pose cependant des problèmes au niveau quantitatif lui même : des manques de main d'oeuvre ont été signalés précisément dans des domaines à spéculations riches faisant appel à la main d'oeuvre saisonnière. (travail manuel concentré sur de courtes périodes : travaux de cueillette et de récolte spécifiques aux cultures intensives).

L'observation effectuée confirme donc que les unités publiques disposent de quantités de force de travail théoriquement adaptées aux cultures qu'elles pratiquent en termes de force de travail permanente. Mais des réserves s'imposent concernant ces disponibilités:

-
- (1). Rapport du nombre de saisonniers au nombre de permanents pour les 10 domaines observés, soit 112.044 journées de travail saisonnier pour 151 381 journées de travail permanent.
- (2). Le SEP (Balances Régionales Juin 1977) donne une moyenne nationale de $1/2$ (une journée de travail saisonnier pour deux journées de travail de permanent).

Du point de vue de la production agricole, la plus grande partie du travail agricole est fournie par les travailleurs agricoles permanents. Sur les 200 travailleurs exerçant une activité dans les 77 unités étudiées, plus de la moitié sont considérés comme travailleurs agricoles à temps plein. Des autres travailleurs, seule une moitié affecte une partie de son temps aux travaux agricoles, l'autre moitié l'affectant totalement ^{hors de} l'unité.

La saisie de la distribution de ces temps de travail en termes normatifs (I) de journées de travail/ permet de les comparer et de les rapporter au travail salarié sur les exploitations agricoles privées.

	Nbre. jours. ag.
perm. fam.	26.500
Temp. fam.	4.700
Salariés	4.318

L'essentiel du travail agricole est fourni par les permanents, les travailleurs mixtes ne fournissent que 30% du total, le nombre de journées ainsi fournies étant sensiblement le même que celui qui est demandé à des travailleurs salariés. Ce phénomène paraît comme relativement nouveau dans l'agriculture privée algérienne. Celle là était caractérisée de longue date par la présence de travailleurs mixtes, mais également par la présence d'aides familiaux sur lesquels reposait une part non négligeable des travaux agricoles. L'observation effectuée en 77 montrerait d'une part une assimilation de ces deux catégories (peut être distinctes par l'âge à une étape antérieure) d'autre part un affaiblissement de leur participation relative au travail agricole. Ces variations relatives accompagnent semble-t-il un accroissement du nombre de journées de travail salarié utilisé sur les exploitations privées.

(I). Le nombre de travailleurs identifié d'après la fonction déclarée a été imputé d'un nombre de journées de travail : 250 j pour les permanents familiaux, 100 pour les temporaires alors que le nombre de journées de travail salarié est reporté sur la base des déclarations.

Le total des journées fournies par les salariés apparait comme important lorsque rapporté au travail familial. Les proportions seraient de l'ordre de I à 4 alors que celles du secteur public, considéré jusque là comme principal utilisateur de salariés étaient de I à 2 ou 3.

Le recouplement du nombre de jours de travail salarié avec le système de spéculations pratiqué ~~un~~ par l'unité met en évidence le très grand écart existant entre le nombre de journées utilisées par les différentes unités (6 à 600), et la liaison existant entre la taille et/ou le système de spéculations pratiquées.

Tableau . n°5. Nombre de journées de travail salarié dans les unités privées.

J.W. Sal.	I	II	III	IV	V	VI	TOTAL	%
I - I5	7	2	2		2		13	31
I6 - 45	5	I	2				8	19
46 - I25	6	4		4			14	33
I26 - 375	I				2		3	7
375	I				I	2	4	10
TOTAL	20	7	4	4	5	2	42	100
%	48	17	10	10	12	4	100	

Les écarts observés vont dans le même sens que ceux qui ont été mis en évidence jusque là, et confirment qu'un même critère, celui de l'embauche de travailleurs salariés comme celui de l'utilisation de matériel mécanisé, peut correspondre à des comportements ayant des significations différentes. Nous aurons à examiner les poids relatifs de ces déterminants dans la partie traitant des choix de décision de l'unité, mais ce qui est déjà clair à ce niveau est la liaison existant dans les unités du secteur privé entre une embauche significative de force de travail salarié (dépassant une centaine de journées) et les spéculations pratiquées : il apparaît que deux catégories précises d'exploitations font appel à de la main d'oeuvre salariée : celles pratiquant l'élevage et l'embauche et celles pratiquant les cultures irriguées en vue d'une commercialisation elle aussi significativement importante. Ces catégories correspondent précisément aux unités favorablement dotées en terre et/ou en eau.

La première conclusion que l'on peut tirer concernant les disponibilités quantitatives en force de travail sont relativement simples, elles montrent des différences allant dans le même sens que celles établies par la liaison taille-spéculation, et mettent en évidence l'existence de certains problèmes quantitatifs dans la disponibilité en main-d'oeuvre saisonnière pour les unités publiques intensives. L'analyse des aspects qualitatifs va recouper ces premières conclusions.

I32 - Approche qualitative.

L'analyse de la qualification de la force de travail proprement dite aurait requis une observation des procès de travail qui n'a pu être réalisée. Le relevé des fonctions occupées par les travailleurs, de leur ancienneté, de leurs stages et formations antérieures donne des indications intéressantes quant à leur qualification formelle, mais difficilement utilisables quant à l'impact de cette qualification sur la mise en oeuvre réelle des techniques de production et des variations de production qui lui sont imputables.

L'âge des travailleurs, systématiquement relevé, ainsi que la mise en forme des informations ayant trait à la maîtrise des techniques par les travailleurs, celles portant sur leur mobilité permettent cependant quelques réflexions portant sur le niveau de cette qualification.

Tableau n°6. Age des travailleurs interrogés.

	25	-35	- 45	- 55	- 65	< 66	%	Nbre
SS	14	21	23	30	13	-	100	97
SRA	5	23	24	31	12	5	100	137
S.P	25	13	14	18	15	13	100	136
T.Secteurs	15	19	20	26	14	6	100	360

Parmi ceux des travailleurs du secteur public qui ont été interrogés, une proportion importante a plus de 45 ans. Chiffre d'autant plus élevé que la population de moins de 25 ans, théoriquement destinée à prendre la relève, est faible à très faible.

Dans le secteur socialiste.

De nombreuses études ont mis en évidence au cours des dernières années le vieillissement de la population des travailleurs du secteur socialiste, et ce qui est important à souligner est la relation existant entre ce vieillissement et les régions où il est le plus accentué. La répartition des âges des travailleurs par commune montre une accentuation différenciée du phénomène : 60% des travailleurs du SS interrogés sur Thénia ont plus de 45 ans, simultanément, la population des moins de 25 ans représente 25% des effectifs interrogés dans ces domaines, et c'est sur ces domaines que sont précisément signalés des manques de main d'oeuvre saisonnière.

Ces cas de convergence de vieillissement et de pénurie de main d'oeuvre sont à rapprocher des résultats d'une étude récente effectuée sur une région comparable (I) caractérisée par le même binôme : polarisation industrielle et urbaine d'une part et implantation de domaines à vocation d'intensification d'autre part. L'étude de Mutin et Rebbouh met clairement en évidence les deux handicaps fondamentaux qui frappent la main-d'oeuvre de régions de ce type : vieillissement, puisque le groupe des plus de 40 ans représente là aussi 60% de l'ensemble, et turn-over puisque le groupe des moins de 40 ans est soumis à un taux de départ très élevé : 36%.

Il existe par ailleurs une relation certaine entre formation et mobilité de la main-d'oeuvre. Les rares stages de formation agricoles dispensés le sont au profit des nouveaux travailleurs des unités de production intensive du secteur socialiste, qui en ont effectivement besoin. Or ce sont précisément les jeunes travailleurs dotés d'une formation qui témoignent de tendances ou départ nettement plus fortes.

Il est évident que ~~ces~~ situations de détérioration quantitative et qualitative de la main-d'oeuvre n'est pas généralisées à toutes les unités, mais elles existent, et les causes qui en sont à l'origine-essentiellement un différentiel de revenu sectoriel et une dévalorisation socio-économique du travail agricole-peuvent accentuer leur extension.

Du point de vue qui nous intéresse, l'existence de graves problèmes de main-d'oeuvre dans les unités destinées à des cultures riches où les disponibilités qualitatives en force de travail sont plus cruciales qu'ailleurs, alimente une hypothèse qu'il faudra encore vérifier : les bases matérielles des unités de production auxquelles le gros de l'effort d'accroissement de la production est demandé, sont celles sur lesquelles ~~présent~~ les plus lourds handicaps.

(I). "Aménagement du territoire" G.Mutin et H. Rebbouh op.Cité.

D'une façon générale l'impression qui se dégage en ce qui concerne la qualification de la main-d'oeuvre du secteur socialiste notamment est celle d'une déperdition d'un capital de connaissances et de savoir faire, due vraisemblablement aux départs de travailleurs qualifiés d'une part et à la non mise en pratique de procédés intensifs, elle même liée à l'évolution des plans de culture de l'ensemble du secteur (on peut percevoir de cette façon l'arrachage de la vigne sans remplacement par des cultures intensives comme cela était prévu) et à l'extensification généralisée.

Dans le secteur de la R.A.

La qualification de la main-d'oeuvre du secteur RA se pose en termes comparables, mais plus simples.

Constituée de travailleurs âgés, 70% des 36I attributaires ayant plus de 40 ans, 3% ayant moins de 25 ans, elle est dépourvue d'une force de travail de relève. L'âge avancé de cette population va de pair avec une absence de qualification, même formelle. La capacité de maîtrise des techniques intensives de production n'est pas offerte à cette population : ni stages de formation, ni degré d'instruction antérieure ni stabilité dans un même lieu de production ne permettent aux travailleurs des unités de la RA d'accéder à une telle maîtrise.

L'analyse de la mobilité des travailleurs de la RA complète l'appréhension qu'on peut avoir de leurs capacité de maîtrise technique : leur emploi antérieur typique est le travail sur chantier, emploi temporaire par excellence; ce même type d'emploi est celui de leur destination, lorsqu'il y a désistement que l'on sait important. Si comme on peut le craindre, le taux de désistement reste élevé et valable surtout pour les éléments les plus jeunes, la population des travailleurs de la RA pourrait se trouver caractérisée par des traits négatifs du point de vue de la production : stabilisation de vieux travailleurs sans alternative d'emploi par les seules perspectives de revenu régulier, et emploi temporaire pour des travailleurs plus jeunes. Une telle population vieille et instable, et qui n'a pas trouvé dans le secteur RA de raisons de stabilisation, peut difficilement promouvoir une politique d'accroissement de la production.

Au delà des seules implications productives, on peut voir là une accentuation du dénuement de la paysannerie pauvre qui marque un recul par rapport au projet de transformation des rapports sociaux contenu dans la Révolution Agraire.

La qualification des travailleurs du secteur public dément ce que l'analyse quantitative pouvait laisser croire. L'absence de problèmes majeurs dans l'adaptation quantitative de la force de travail aux objectifs de production est contredite par l'approche qualitative de la force de travail des unités du secteur public.

Dans le secteur privé.

La variable qualification de la force de travail dans les unités du secteur privé confirme d'une part des résultats connus, et d'autre part la légère différenciation décelée pour quelques unités.

La plupart des travailleurs du secteur privé sont formellement peu qualifiés (absence d'instruction, de stages, d'expérience de gestion ou de rapports avec le marché...). La répartition des âges des travailleurs interrogés montre par ailleurs une proportion de jeunes (moins de 25 ans) plus importante que dans les autres secteurs, et une proportion de très âgés (plus de 66 ans) également plus forte. Ces phénomènes sont connus puisqu'il peut s'agir dans le premier cas de travailleurs à temps partiel qui sont en instance de quitter l'agriculture et dans le second cas de gestionnaires formels ayant un rôle social mais pas obligatoirement productif.

Les problèmes posés par la disponibilité en force de travail sur les unités de production se pose donc dans une certaine mesure en termes quantitatifs, principalement dans les unités du secteur public, mais surtout en termes qualitatifs. Ces problèmes réels, importants, généralisés durent depuis un temps devenu maintenant long.

Leur importance peut être saisie à deux niveaux : d'abord à celui de l'établissement et de la pérennisation d'habitudes, de comportements et d'attitudes objectivement antinomiques par rapport à l'accroissement de la production et de la productivité agricoles, issues très logiquement du processus de dévalorisation du travail agricole qui les induit. Ensuite à celui de leur concentration dans celles des unités publiques dans les quelles la stabilité et la qualité de la force de travail est plus importante qu'ailleurs.

14 - Approvisionnement et commercialisation.

L'observation effectuée a confirmé les faits connus que sont l'existence de niveaux de consommation de produits d'approvisionnement nettement différents pour les unités de production. Comme dans le cas de l'utilisation de matériel mécanisé les niveaux de consommation les plus élevés sont ceux du secteur socialiste, les plus bas étant ceux du secteur privé, le secteur de la RA occupant une position intermédiaire, plus proche du secteur socialiste que du privé.

Dans le secteur public.

Il est d'abord net que l'ensemble de la séquence d'utilisation de produits d'origine industrielle n'est pas intégralement appliquée par toutes les unités. Les unités du secteur socialiste paraissent comme étant celles appliquant le plus fréquemment l'intégralité de la séquence (engrais sur préparés, puis en semis - semences sélectionnées - produits phytosanitaires). Il arrive fréquemment que les unités RA n'utilisent que les seuls engrais, quelques fois conjointement aux semences et très rarement aux phytosanitaires. On sait que les variations de rendement sont liés à cette utilisation ordonnée des approvisionnements, autant sinon plus qu'à leur utilisation quantitative.

Les engrais représentent fréquemment le poste de consommation le plus important des unités, les quantités globales étant variables (6.400 Qtx pour un domaine d'El-Attaf dont 3.700 de I8-46 et seulement 680 Qtx pour la CAPAM de Ras-El Joued). Les quantités moyennes à l'hectare sont par contre tout à fait comparables dans les différentes unités socialistes pour des spéculations identiques : de l'ordre de 2 Qtx/ha pour les grandes cultures. Il est important de noter que les unités du secteur RA, à spéculation identique et dans une même commune, utilisent des quantités d'engrais à l'hectare de 50% plus faible.

L'utilisation d'engrais pour les cultures intensives est par contre plus généralisée à l'ensemble des unités publiques et plus comparable dans les deux secteurs. Les doses à l'hectare (de l'ordre de 3 ou 4 Qtx) sont relativement homogènes. Le nombre d'unités utilisatrices est différent dans les deux secteurs : toutes les unités du SS le sont contre seulement I8/28 unités RA.

Le problème des délais de livraison des engrais, celui de la qualité des produits livrés se posent quelque fois mais ils n'ont pas constitué pour les unités observées un sujet de récriminations. L'observation superficielle effectuée ne permet pas de déceler une cause de blocage importante à ce niveau.

L'utilisation de semences sélectionnées et de produits de traitement des végétaux est encore plus différenciée pour les unités du secteur public. La totalité des unités céréalières du secteur socialiste utilisent des semences sélectionnées pour tout ou partie de leur semis (I), et 7/10 utilisent des produits phytosanitaires. Les unités intensives peuvent rencontrer des problèmes dans l'approvisionnement en semences potagères, c'est le cas d'une unité du secteur socialiste pour laquelle la mauvaise qualité des semences maraîchères, d'importation espagnole a pu être impliquée dans.....

(I). La différence entre semences sélectionnées ou seulement traitées étant sensible cependant: les rendements sont nettement supérieurs dans le premier cas (IIQtx/ha par rapport à 5Qtx/ha) alors que la superficie qui y consacrée est plus faible (236ha contre 725ha emblavés en semences ordinaires) (cas d'un domaine de Tamzoura). Des observations de ce type doivent être généralisées pour apprécier le poids réel de l'approvisionnement dans les variations de la production.

les très mauvais rendements obtenus. Ce cas, isolé dans l'observation effectuée est cependant significatif de la fragilité des unités intensives publiques pour lesquelles la qualité de l'approvisionnement est directement liée aux variations de production. Les proportions d'utilisation de semences sont faibles pour les unités du secteur RA où l'utilisation de semences sélectionnées est quelquefois remplacée par celle de semences traitées ou simplement triées (I). L'utilisation de PPS est limitée pour les unités RA (5/28) et concerne principalement les unités intensives.

La différence de niveaux de consommation s'accompagne dans le cas des unités du secteur RA de différences apparemment liées à leur implantation communale. Le niveau de consommation intermédiaire est plus différent de commune à commune que par rapport aux types de spéculations pratiquées.

L'écoulement des produits agricoles issus des unités publiques se retrouve au niveau de l'examen des résultats de la production puisque ces unités sont tenues de commercialiser leurs produits par la voie des circuits officiels. On sait cependant que la totalité des quantités produites par les unités du secteur public ne sont pas commercialisées par les circuits d'Etat, l'autoconsommation, la vente aux travailleurs et la vente hors circuits officiels pouvant mobiliser une part plus ou moins importante de la production. On peut clairement mettre en relation l'accroissement de la part mobilisée hors des circuits d'Etat avec les possibilités de gestion imparties aux unités.

L'existence de plusieurs organismes acheteurs des produits du secteur socialiste caractérise le mode de commercialisation de ce secteur par rapport au secteur de la RA. Les unités du secteur socialiste, dans la mesure où leur production est plus diversifiée que celle du secteur RA, écoulent leurs produits soit par les CAPCS (Fruits et légumes) soit par les CCLS (céréales et légumes secs) soit par l'ONALAIT ou l'ONAB. Il arrive également que des unités écoulent une part de leurs produits au niveau d'échelons de commercialisation hors commune (COFEL ou OFLA).

(I). Encore faut-il noter que la plupart des unités RA mettant en oeuvre une combinaison semences sélectionnées-engrais le font elle sur la base de programmes d'intensification.

La description des conditions d'approvisionnement et de commercialisation des unités publiques fait apparaître deux faits caractéristiques :

- Le niveau de consommation est effectivement différent selon qu'il s'agit d'unités du secteur socialiste ou de celle de la RA, de même qu'il apparaît que les unités du secteur socialiste ont la possibilité de s'adresser à un nombre plus important de sources d'approvisionnement ou d'écoulement que ne peuvent le faire les unités de la RA.
- Mais il apparaît surtout que le niveau de consommation est un niveau de secteur et non d'unité. On a pu certes vérifier l'existence de liaisons entre niveau de consommation et type de spéculation, mais l'enquête effectuée en Mai 77 auprès des unités, notamment celles du secteur socialiste laisse une impression décevante en matière de connaissance réelle des processus concrets de mise en oeuvre du procès de production. Les procès de travail, le déroulement des opérations culturales, la succession des séquences de travaux et les quantités d'utilisation des inputs tels qu'ils apparaissent dans les déclarations recueillies sur les domaines ressemblent très fortement aux fiches techniques telles qu'elles sont proposées aux domaines. Il est vraisemblable qu'une observation sur les parcelles, effectuée par des techniciens agronomes, soit nécessaire pour répondre à la connaissance de la consommation d'inputs, notamment à l'importante question de savoir si les approvisionnements rendus disponibles sont effectivement utilisés sur l'exploitation.

Dans le secteur privé.

L'observation confirme la démarcation du secteur privé par le niveau globalement faible d'utilisation d'approvisionnements d'origine industrielle. 40 unités privées sur 86 utilisent des engrais, cette utilisation étant très significativement liée au système de spéculations pratiquées : les proportions d'unités utilisatrices d'engrais par système de spéculation sont les suivantes : 19, 54, 60, 71, 90 et 33 pour le système VI (arboriculture).

Le recours aux semences sélectionnées est rare pour les unités du secteur privé, de même qu'il en est des produits phytosanitaires (I5/86), mais également très lié aux cultures riches. Il s'agit donc bien d'un niveau de secteur globalement faible mais très fortement différencié par rapport aux cultures pratiquées. La comparaison avec les unités du secteur socialiste en termes de doses à l'hectare, montre que les unités privées utilisatrices d'approvisionnement industriels se situent à un niveau proche, quelque fois même supérieur (notamment dans le système maraîcher).

L'observation effectuée confirme clairement par ailleurs que les unités du secteur privé qui commercialisent leur production ont beaucoup plus volontiers recours au marché qu'aux circuits officiels.

Les conclusions que l'on peut tirer de la présentation des conditions matérielles de production sont de deux ordres :

- la corrélation taille-système de spéculation met en évidence de fortes différenciations entre les unités de production des trois secteurs juridiques. compte tenu de seuils de taille différents, cette corrélation marque des différences d'autant plus significatives qu'elles se trouvent confirmées par les distributions des qualités des terres, des disponibilités en moyen de production et en consommations intermédiaires. Elles vont également dans le même sens que celles de la qualification de la force de travail. On a pu confirmer l'existence d'une exception notoire et significative à la corrélation grandes superficies-cultures céréalières, petites superficies-cultures irriguées, celle des exploitations privées minifundiaires céréalières. La corrélation taille-système de spéculation recoupée avec le secteur juridique permet d'identifier de grands groupes d'unités de production homogènes et fortement différenciés du point de vue des dotations matérielles.
- Les différences de dotations permettent de mettre en évidence de graves inadéquations entre les objectifs d'accroissement de la production et l'état de la base matérielle de la plupart des exploitations notamment celles du secteur public. Cette situation est d'autant plus marquée que les unités à cultures intensives, ayant les plus fortes exigences en disponibilités sont celles sur lesquelles pèsent les plus lourds handicaps, tant du point de vue de l'entretien des terres et des plantations que de celui des disponibilités réelles en moyens et en force de travail.

2- Capacités de gestion des unités de production.

L'inadéquation de l'état de la base matérielle aux objectifs d'accroissement de la production appelle à s'interroger quand aux possibilités de levée des contraintes, et de mise en oeuvre concrète des processus d'intensification.

Les différences de statut juridiques entre les différents secteurs prennent à ce niveau toute leur signification et il devient évident que la comparaison intersectorielle sert surtout d'études de variables. A conditions matérielles comparables la comparaison de conditions de gestion différentes permet le repérage des combinaisons déterminantes du point de vue de la variation de la production.

L'accroissement de production réalisé par certaines unités privées dans certaines productions agricoles met en évidence le fait que la liberté de gestion dont jouissent les exploitations privées est utilisée dans des conditions socio-économiques qui leur sont actuellement favorables. Des variations de production sont donc possibles et sont réalisées par une minorité. La question est alors de savoir quelles conséquences peuvent être tirées quand à la mise en oeuvre des potentialités réelles de l'agriculture que représentent les exploitations du secteur public.

Parmi les nécessités d'adaptation des conditions matérielles des exploitations publiques aux objectifs de production, certaines sont internes et imparties aux unités, d'autres sont du ressort de niveaux d'intervention externes à l'unité, portant sur les conditions de mise en oeuvre ou sur la base matérielle elle même.

L'ensemble des interventions portant notamment sur l'entretien des terres et des réseaux de drainage, l'extension des superficies irrigués, le renouvellement des plantations relèvent ainsi d'un niveau de décision dépassant obligatoirement l'emprise d'une exploitation isolée, d'autant plus que les productions sont destinées à converger dans le cadre d'objectifs nationaux.

L'observation sur le terrain a confirmé ce que notamment l'étude de J.C.Karsenty avait mis en évidence et qui est l'absence d'actions globales portant sur le renouvellement et l'entretien des facteurs terre eau et plantations des unités du secteur autogéré. Il est donc acquis que les investissements nécessaires dans ce domaine pour lever les handicaps primordiaux de la production n'ont pas été mis en oeuvre.

Il reste qu'un certain nombre de décisions ayant des répercussions directes sur la production sont soit du niveau de l'exploitation proprement dite, soit du niveau des structures d'environnement de celle là. Ces décisions de gestion interne et de coordination de plusieurs unités sont de nature différente de celles de renouvellement et d'investissement, elles relèvent de niveaux opérationnels définis et indépendants les uns des autres.

L'examen de ce qui a pu être observé de l'exercice de ces décisions doit permettre d'identifier les marges concrètes mises en oeuvre. La confirmation par l'observation, du dépouillement des unités de production publiques de leurs capacités de gestion aboutira à proposer l'hypothèse explicative selon laquelle un déplacement des décisions productives s'opère dans ces unités vers des utilités non publiques.

2I - Gestion interne des unités de production.

2II - Dans le secteur public.

Les décisions de gestion interne des exploitations correspondent concrètement à des comportements productifs tels que la mise en oeuvre réelle de la force de travail, l'entretien du matériel... Certaines décisions telles que le choix du plan de culture ont été considérées depuis les décrets de Mai 1975 redéfinissant l'autonomie des unités du secteur socialiste, comme relevant également du niveau de l'unité.

Parmi les décisions de production internes susceptibles de constituer une modulation des conditions initiales de production, celles portant sur les taux d'utilisation de facteurs permettent d'aborder ce niveau de décision avec une certaine pertinence.

L'observation a pu porter sur le nombre d'heures de traction mécanisées et sur le nombre de journées de travail fournies. Mais ces observations sont de qualité très inégale et ne permettent pas de comparer les proportions réelles des facteurs utilisés. C'est donc avec beaucoup de précautions qu'il faut considérer les chiffres proposés qui ne constituent qu'une très grossière approximation des choix de techniques mis en oeuvre.

La répartition du nombre d'heures de traction mécanisée, ainsi que celles des journées de travail à l'hectare, par grands types de spéculation, met en évidence une ressemblance très certaine entre les unités du secteur public dans son ensemble.

L'existence d'aberrations et d'écarts importants pour les unités de la RA ont incité à construire une moyenne supposée représenter une référence concrète. On a donc raisonné au cas par cas et pris en considération les cas les plus typiques pour construire une référence selon laquelle fonctionnerait les unités RA.

La même démarche a été suivie en ce qui concerne les unités AG où des cas aberrants sont également évidents.

Tableau n°7. Nombre d'heures de traction et de journées de travail dans le secteur public.

Exploitations du secteur RA (matériel mécanisé loué seulement) (I)											
I		II		III		IV		V		VI	
hr / ha	jw / ha										
4,34	I4	2.25	2I	I.I3	46	0,67	50	I.90	63	0.23	20
4.88	I9	5.45	I2	4.83	42	3.22	259	3.69	II5	9.38	IO4
5.I0	2I	2.95	II	I.I3	20					6.5I	72
5.00	30										
7.78	20										
6.49	24										
3.70	I8										
Ratios de référence avec matériel mécanisé loué seulement											
5	20	35	I5	230	45	2	50	2.75	70	5.35	70
Ratios de référence avec matériel mécanisé loué et possédé.											
8	20	6	I5	II	43	I3	50	4I	70	28	70
Exploitations du secteur AG (matériel mécanisé possédé)											
2.29	I	7.3I	5	IO.87	22	20.94	57	-	-	32.27	60
3.55	0.I6					7.8I	5				
5.02	I										
6.4I	6										
9.82	I										
Ratios de référence											
5	I	7	5	IO	22	20	50	-	-	30	60

(I). Vu les écarts existant entre les unités RA équipées en propre et celles qui ne le sont pas, nous avons seulement pris en considération les heures de traction mécanisées louées. Elles constituent une approximation grossière du niveau d'utilisation de matériel mécanisé. On a pu par ailleurs en raisonnant sur quelques cas jugés typiques, construire un modèle de référence d'utilisation de quantité d'heures de traction effectuées avec le matériel possédé en propre et celui loué par les unités aux CAPCS. Ce modèle figure en encadré dans le tableau présenté.

Compte tenu de ces écarts, qui peuvent être indicatifs de l'ampleur du problème des dotations initiales, la comparaison des références construites pour les unités du secteur public met en évidence des taux d'utilisation relativement proches. Une référence commune semble se dégager pour l'ensemble des unités, et qui serait celle, normative, de l'autogestion.

On peut préciser cette idée en interrogeant de plus près les taux d'utilisation relevés pour les unités céréalières de la RA et de l'autogestion. On observe un taux d'utilisation de matériel mécanisé sensiblement comparable (I), sans que le taux d'utilisation de la force de travail le soit pour autant. Les observations, ainsi que les résultats d'exploitation, ne donnent aucune raison de croire que la force de travail différentielle des unités RA soit affectée à une intensification réelle. Quelques observations amènent à penser que la situation des unités RA est au contraire celle de l'existence de pratiques mécanisées incohérentes par rapport aux besoins concrets et particuliers de l'unité : il en est ainsi de deux unités situées sur des terres escarpées et dotées de force de traction animale qui cependant effectuent la totalité du procès céréalière au moyen d'engins mécaniques. Réciproquement, la seule unité où les labours sont effectués manuellement, est un GMV arboricole où les attributaires travaillent avec leurs propres attelages en vue d'une consommation individuelle.

On serait ainsi en présence d'un "modèle céréalière", extensif, issu des unités AG et pratiqué par elles, auquel se conformeraient les unités RA. Une telle hypothèse signifierait que les taux d'utilisation de matériel mécanisé et de force de travail par les unités du secteur public sont des taux de secteur plutôt que d'unité. Encore faut-il rappeler que les unités de la RA subissent un plus grand nombre de contraintes apparemment indépendantes des objectifs de production, qui restreignent d'autant plus les capacités de modulation.

(I). D'autant qu'il est possible d'éliminer le seul taux élevé dans le secteur AG dû à une petite CAPAM.

Les taux d'utilisation de facteur apparaissent également fort peu différenciés selon les régions et on sait que les normes en fonction desquelles sont prises les décisions d'affectation des facteurs sont peu régionalisées.

Des exemples ponctuels d'absence d'exercice de décisions de gestion interne peuvent également être avancés, ^{tels que} ~~tel que~~ l'observation sur le terrain a pu les mettre en évidence. On a pu ainsi relever le cas d'un ralentissement de cueillette de fruits arrivés cependant à maturité, imposé par l'organisme public acheteur qui accusait des difficultés d'écoulement. Le cas, précédemment cité, de cette unité intensive tenue de s'approvisionner auprès de la CAPCS en semences s'étant révélées défectueuses et ayant entraîné des pertes de production significatives est également l'exemple manifeste d'une absence de liberté de gestion interne. L'achat contrôlé de semence, ou le rythme de cueillette constituent pourtant à l'évidence des décisions internes types, qui n'ont pas pu être exercés par les unités.

On peut à côté d'exemples de ce type relever des comportements d'absence d'entretien du matériel ou ceux de non accomplissement des manières culturelles comme effets de cette absence d'exercice de gestion interne. De telles décisions, qui sont à l'évidence du ressort de l'unité de production et dont l'impact sur les variations de production est connue, ne sont pourtant pas mises en oeuvre.

L'observation effectuée en Mai 77 confirme en fait le dépouillement des unités publiques de l'exercice de gestion réelle ~~est~~ l'absence de décision économique au niveau de la production directe.

L'exemple du secteur privé sert de repoussoir aux présentations du secteur public qui viennent d'être effectuées.

212. Dans le secteur privé.

L'analyse de la situation du secteur privé peut compléter l'approche en termes de double contrainte. L'exercice des décisions internes y étant juridiquement institué, son analyse permettra de mieux éclairer les rapports entre contraintes matérielles de production et détention de l'exercice de décision productive .

La reprise du raisonnement en termes de choix de taux d'utilisation de facteurs permet d'éclairer les positions relatives des secteurs juridiques.

Les informations issues du secteur privé sont moins exhaustives mais quelques fois plus précises que celles recueillies auprès des unités du secteur public. C'est donc sur quelques cas, choisis pour leur position typique, que l'on raisonnera pour la comparaison entre secteurs juridiques.

Tableau n°8. Quelques exploitations du secteur privé : heures de traction et journées salariées.

r/ha	I	II		III		IV		V		VI	
	jw/ha(I)										
I	1,2	5	1.2	3	7.2	14	9	7.46	-	13	51
0.75	-	5.8	-			-	20	14	67	10	16
1.6	2.5	-	5.2					22	98		
1.3	-	10	6.1					12	4		
I	-	6	1.4					7	18		
6	7.1										
6	2.5										
1.3	2.5										
-	4										
-	1.15										

(I). Pour pouvoir être rapportée aux variations de la production, la variation de la main-d'oeuvre familiale aurait dû être observée à travers le nombre exact de journées de travail concrètement effectuées. Les données disponibles, en termes de travailleur occupé partiellement ou toute l'année ne sont utilisables qu'au niveau de l'analyse de l'emploi et du revenu de la force de travail familiale. C'est donc le nombre de journées salariées qui est pris en considération, ce qui interdit les comparaisons strictes avec les quantités de force de travail utilisées dans le secteur public. Il est par ailleurs clair que les unités privées n'utilisant ni traction mécanisée ni force de travail salariée (une quinzaine environ) ne figurent pas sur ce tableau.

Les estimations proposées ici mettent en évidence une plus grande utilisation à la fois de force de travail et de machines lorsque l'on passe des grandes cultures aux spéculations riches.

Ceci signifie que dans le secteur privé il y a bien un processus concret de diversification - intensification, l'utilisation de plus grandes quantités de force de travail et de machines observée sur les unités a fait l'objet d'un choix et ne découle pas d'un système de dotations externes à l'unité.

Les calculs effectués sur la base des frais à l'hectare⁴, (I) confirment de façon plus fine l'accroissement des quantités de facteurs utilisés lors du passage vers les cultures riches, et l'existence de plusieurs alternatives en matière de choix de techniques.

Tableau n°9. Evolution par système de spéculation des indicateurs capital et travail.

Systèmes de spéculation	I	II	III	IV	V	VI
Indicateur FW/ha	100	78	167	215	618	129
Indicateur K/ha	100	219	100	625	1376	814

L'inversion de l'évolution des indicateurs K et W lors du passage du système de spéculation II au système III peut correspondre dans les cas observés à l'existence d'un assez grand nombre d'unités pratiquant une agriculture de subsistance diversifiée (cas précis de la commune de Babor), mais une telle modulation, pensable en dehors de tels cas précis, témoigne des capacités concrètes du secteur privé à emprunter différentes voies de diversification et d'intensification.

(I). Ces calculs portent sur la totalité des inputs achetés et de la force de travail embauchée. Ils portent sur la presque totalité des unités observées et rendent compte d'une manière exhaustive de l'utilisation des facteurs. (Calculs effectués par I. Molina dans le cadre du dépouillement de l'enquête).

L'existence de ces multiples capacités était déjà patente lors de la description de la base matérielle, où avaient été mises en évidence des combinaisons de proportions très différentes de travail manuel et de machines. La diversité des techniques de production utilisées est également attestée par l'existence de plusieurs niveaux d'utilisation de force de travail et de machines à l'intérieur d'un même système de spéculation.

L'exercice de décisions productives par les unités du secteur privé qui en ont la capacité matérielle peut également être mise en évidence à d'autres niveaux. Il en est ainsi du choix d'exécution mécanisée des travaux, de l'embauche de travailleurs salariés, et du choix du plan de culture.

Décisions de mécanisation des travaux.

La description des disponibilités en moyens de production avait mis en évidence un important recours des unités du secteur privé à du matériel mécanisé. Ce recours semble avoir connu une certaine extension à échelle du secteur privé proprement dit. L'extension du recours au matériel mécanisé dans les unités privées, signalée à ~~di~~ diverses reprises (I) peut être considérée comme un des faits marquants de l'évolution récente de l'agriculture algérienne. Elle témoigne de l'élargissement de l'intégration du secteur agricole privé à l'économie d'ensemble. L'ampleur de cette évolution peut être estimée sur un exemple précis, qu'il faut se garder cependant de généraliser. L'enquête menée sur la zone des Beni-Slimane en 1970-71 (2), mettait en évidence une utilisation du matériel mécanisé intéressant 34% (31/90) des exploitants (9% de propriétaires de matériel et 23% de locataires). En comparant ces données à celles recueillies en Mai 77 sur les 7 communes visitées on a 69% (37/54) d'exploitants céréaliers (ce qui correspond aux systèmes de spéculation I et II) utilisateurs de matériel mécanisé (22% de propriétaires et 47% de locataires).

-
- (I). Voir par exemple l'article récent de H. Ait Amara "Impact de la production, des salaires et des revenus sur l'emploi agricole" RASJSP Mars 1978.
- (2). "Agriculture de subsistance ?" CNRESR - MARA - INRAA 1973. L'écart entre les taux de mécanisation des deux périodes observées ne mesure pas obligatoirement une évolution nationale, la céréaliculture menée sur la zone des Beni-Slimane était et demeure peut être moins mécanisée que celle menée dans d'autres régions. C'est la tendance globale à l'extension de la mécanisation qu'il faut retenir de cet exemple.

Cette extension correspondrait à l'instauration d'un marché des moyens de travail où différents choix sont possibles, marché polarisé par la traction mécanisée et la motorisation. Les rapports de prix qui se sont établis depuis depuis une décennie dans l'agriculture expliquant probablement en grande partie cette polarisation.

Décisions d'embauche de main-d'oeuvre salarié.

Il en est de même du choix d'embauche de travailleurs salariés.

La signification de l'emploi de main d'oeuvre salariée est très différentes selon les unités : pour celle des exploitations minifundiaires, souvent céréalieres, qui utilisent de la main-d'oeuvre salariée, le choix d'embauche de force de travail correspond souvent à des opportunités non strictement ou directement agricoles, remplacement de travailleurs familiaux employés à la recherche de revenus hors exploitation, existence de disponibilités monétaires associées à une incapacité de travailler...

Le choix d'embauche opéré par les unités de taille importante et à spéculations riches, portant sur un nombre de journées nettement plus élevé, est significatif d'un choix de production relevant d'un projet économique. Au niveau de l'utilisation de la force de travail issue précisément du secteur agricole privé l'extension de l'emploi de main-d'oeuvre salariée signifie une articulation interne du secteur privé en secteur fournisseur et secteur employeur de main-d'oeuvre. Au niveau de l'unité utilisatrice, l'extension de l'embauche signifie que le plan de culture constitue bien un choix relevant du niveau de décision de l'unité, conditionné par ses seules contraintes matérielles et par les conditions socio-économiques globales.

Comme dans le cas de la mécanisation, l'élargissement d'un marché de la force de travail et la possibilité d'y accéder permet à certaines unités agricoles privées d'accroître leur production agricole..

Décisions de choix de plan de culture.

Le choix du type de culture par les unités du secteur privé qui en ont la capacité peut être analysé de la même manière.

Si l'association d'une production animale au procès de production végétale est une pratique répandue quasi uniformément dans les unités privées, l'existence d'une production animale importante constitue à proprement parler un choix de production.

Tableau n°10. Unités pratiquant de l'élevage par classes de superficie et par classes de PB animal à l'ha.

DA	ha	0 - 4	4,1 - 10	10,1 - 20	20,1 - 100	Total
0 - 150		1			5	6
151-350		4	8	3	3 ++	18
351-700		6	7	3	3 +	19
700-1000		7	3	1	2 ++	13
1000		8	1 +	2 ++	1 +	12
Total		26	19	9	14	68

L'importance de la taille de l'exploitation ne favorise pas systématiquement une production animale importante (plus de 20.000DA de PB, signalée par un + dans le tableau), elle constitue seulement une condition permissive que d'autres déterminants intègrent dans un procès d'accroissement de la production animale. Dans les cas observés le choix de production animale est souvent un choix d'intégration production animale/végétale avec diversification par introduction de fourrages, ces cas sont fréquemment ceux d'une forte utilisation de force de travail et de machines.

Il est clair que l'observation de quelques cas d'unités privées intensificatrices met en évidence l'existence d'exploitations opérant réellement des choix de production dans des logiques d'accroissement du produit et/ou de maximisation de la valorisation de celui-ci.

Ces possibilités sont offertes à quelques unités seulement, la très grande majorité des exploitations privées en étant écartées.

Pour celles des unités dont la base matérielle est permissive de choix agricoles il peut être intéressant de formuler une hypothèse dont la vérification systématique demeure difficile en l'état actuel des investigations. Il y aurait au niveau des unités du secteur privé à base matérielle permissive une différenciation des pratiques productives s'effectuant en fonction de deux critères : l'état du marché des produits agricoles d'une part et les poids relatifs des secteurs juridiques de production en présence d'autre part. Des pratiques extensives (au sens de non accroissement de la production à l'unité de mesure) seraient ainsi le propre des productions animales où le secteur public n'a pas à l'échelle nationale de poids significatif, tandis que des pratiques d'intensification pourraient être repérées pour les cultures irriguées du secteur privé, la concurrence du secteur public étant possible au niveau de ces spéculations. Les rendements, relativement plus importants du secteur privé pour les cultures irriguées, pourraient constituer un indicateur de confirmation d'une telle hypothèse. Les éléments dont on dispose restent cependant trop imprécis pour pouvoir être utilisés dans ce sens. Cette hypothèse appelle vraisemblablement par ailleurs des réserves et souffre des exceptions, probablement définies en fonction de situations de marché local^{les}. Des cultures irriguées peuvent dans de tels cas s'effectuer de manière extensive et strictement en fonction du prix des outputs tandis que des productions animales s'effectueraient de manière intensive à la faveur de coûts conjoncturellement plus bas.

En résumé la distribution de l'exercice de décision fait apparaître une intensification possible dans le sens de l'accroissement d'une production valorisée sur le marché. Restreinte aux rares unités du secteur privé qui en ont la capacité matérielle, cette intensification peut à terme correspondre plus à un changement de structure de production qu'à un accroissement des rendements.

22 - Autonomie et environnement des unités de production.

Les comportements productifs observés sont fonction d'un autre niveau de décision dont il faut faire état, celui des rapports de l'unité de production avec leur environnement.

Libres de choisir les créneaux qui leur sont accessibles, les unités privées subissent les seules contraintes du réseau d'approvisionnement et d'écoulement du marché. Celui-là, identifié mais peu connu d'une manière systématique, mérite une observation attentive et approfondie. Il y a lieu de penser qu'il détermine le comportement productif des exploitations d'autant plus qu'elles ont des bases matérielles propices à une production marchande mais de faible envergure. Il ya aussi lieu de se demander si les exploitations privées de plus grande importance ne sont pas elles mêmes organisatrices de ce réseau marchand, notamment d'écoulement. Il reste que ce réseau fonctionnant sur une logique de profit commercial, ses coïncidences avec les objectifs nationaux d'accroissement de la production restent à examiner.

La situation des unités de production publique, ~~soumis~~ et quelques fois inhibées par leur environnement est différente on le sait. Les observations effectuées à ce propos peuvent compléter ce qui a été examiné de l'exercice de décision économique.

L'analyse de l'environnement des unités de production publiques montre que les structures de support sont probablement en partie responsables des restrictions de leur autonomie opérationnelle.

Un premier élément de réflexion est fourni par le fait que les structures de support engagent avec les unités du secteur public des rapports différents selon qu'il s'agit d'exploitations du secteur AG ou du secteur RA.

Il en est ainsi de l'accès au matériel mécanisé. La description des disponibilités en matériel a montré que la majeure partie des travaux mécaniques des unités RA étant assurée par les CAPCS, cette situation outre qu'elle peut poser des problèmes d'arbitrage peut réduire l'autonomie des unités. Les unités du secteur socialiste ont à faire face à des problèmes d'entretien et de renouvellement, mais elles ne sont pas tributaires, du point de vue du matériel des rapports de forces locaux. Dans l'état actuel de sous-équipement des CAPCS, et de soumission relative de leur fonctionnement aux rapports de force locaux, les unités de la RA bénéficient du point de vue de l'accès au matériel d'une marge de manoeuvre plus faible que celle impartie aux unités du secteur socialiste.

De même la composition des plans de culture, définie extérieurement à l'unité, ménage-t-elle par les rapports avec les opérateurs qu'elle suppose des marges de choix différentes pour les unités du secteur public. Les unités du secteur socialiste bénéficient de plans de culture à la fois plus diversifiés., intégrant plus fréquemment l'élevage et intégrant également plus fréquemment des variétés culturales plus rares et plus rentables.

La diversification des productions végétales ainsi que l'association de productions animales peut introduire un autre élément faisant varier les marges de choix des exploitations ~~des opérateurs~~ ^{par rapport à leur environnement. Il s'agit de la multiplication de} en relation productive avec l'unité.

Une diversification des productions végétales permet à l'unité d'entrer en rapports avec plusieurs organismes acheteurs, l'OFLA étant ainsi acheteur direct de primeurs à l'exportation. De même l'association de production bovine met l'exploitation en relation avec plusieurs opérateurs publics ouvrant ainsi une marge de choix plus grande. L'existence de plusieurs partenaires publics fonctionnant dans une même logique d'accroissement de la production peut, en multipliant les alternatives, les amener à améliorer leurs rapports avec les producteurs. Réciproquement des situations de monopole peuvent favoriser des pratiques bureaucratiques de lourdeurs, incohérences et conflit de prérogatives.

Ces éléments de réflexions laissent penser que le poids de l'environnement des unités de production publiques peut aller jusqu'à infléchir leurs décisions internes en déterminant les rythmes et les dates des travaux. L'indifférenciation des rapports de l'environnement aux exploitations et l'uniformisation par unités SS ou RA marque également des relations divergentes par rapport aux objectifs de production. De même la multiplication des partenaires dans certains cas et le maintien de situations de monopole dans d'autres témoignent ils de types de relations défavorables à l'accroissement de la production, du fait notamment de l'absence de définition des différents niveaux de décisions opérationnelles.

Il est en effet frappant de voir à quel point les structures publiques d'environnement, quelque soit leur localisation géographique et quelle que soit leur place dans un organigramme fonctionnel, fonctionnent sur la base de transmission et non de prise de décision. Une étude attentive pourrait mettre en évidence l'importance des directives édictées sous forme de normes, souvent nationales ou peu régionalisées. De même les niveaux intermédiaires sont ils fréquemment des antennes, simple lieu de transit, et non véritablement des relais où des décisions économiques à échelle locale peuvent être prises.

Le contenu de l'autonomie planifiée qui passe précisément par des relais régionaux et locaux, a pu être confisqué par les différents partenaires eux mêmes. L'observation effectuée amène à penser qu'il peut être extrêmement important de vérifier dans quelle mesure le fonctionnement des structures géographiquement non centrales a contribué à maintenir des mécanismes de fonctionnement centralisés basés sur la remontée et la redescende de tous les flux (matériels et non matériels) sans prises de décisions opérationnelles aux différents niveaux.

L'absence d'autonomie planifiée et la confiscation de la gestion dans les exploitations du secteur public donne ^{lieu} à un déplacement de l'exercice du choix par les producteurs.

Les travailleurs du secteur public, dépouillés de la gestion productive et par conséquent des conditions d'amélioration de leur revenu se trouvent renvoyés à des choix autres que ceux qui peuvent faire varier la production. L'affectation d'une part de la production hors des circuits publics et la gestion interne de la force de travail peuvent correspondre à de tels choix pour les travailleurs du secteur public.

On a tenté à titre d'exemple de construire quelques indicateurs d'utilisation de la production des unités publiques hors des circuits d'Etat.

Affectation du produit des unités publiques hors circuits d'Etat.

Unité	SAU	Syst. Spéc.	% Pdc. hors circuits				OBSERVATIONS
			I	2	3	Total	
SAG	2926	I	3	-	2	2%	Vente privée : 12% pdc. anim.
CAPAM	550	I	4	5	7	16%	Vente privée : 60% pdc. anim.
SAG	3775	II	-	8	-	ε	: 1% pdc. anim. ach. par trav.
SAG	607	III	0,01	1,6	-	2%	Ach. trav. 5% pdc. maraich.
SAG	266	VI	5	-	-	5%	-
CAPRA	126	I	23	-	45	68%	A. Consom. Céréalière.
GMV	39	I	25	-	-	25	-
CAPRA	III	II	30	-	-	30%	A. Consom. Céréalière.
CAPRA	209	II	0,1	-	-	0,1%	A. Consom. Maraich : 6% pdc.
CAPRA	8,75	IV	-	6,5	-	6,5%	Ach. pdc. march. par trav.
CAPRA	24	VI	1,5	-	-	1,5%	A. Consom. = 50% pdc. march. et arb.

1. Autoconsommation / Production totale.

2 : Quantité achetées par les travailleurs / production totale.

3 : Quantités vendues à des privés ou sur le marché / production totale.

3- Intégration au marché des produits et de la force de travail.

La définition retenue de l'intensification au sens de l'accroissement des interventions, correspond en dernière analyse à une application intensive des deux formes de travail, mort et vivant. Une telle acception suppose d'une part une disponibilité réelle en moyens et en force de travail et d'autre part une distribution efficace de la décision économique. Lorsque ces conditions ne sont pas remplies l'activité agricole est fonction des quantités de facteurs réduits à leurs seules potentialités naturelles, et la pratique agricole d'ensemble ne peut être qu'extensive. Dans des conditions d'intégration à un marché non planifié les résultats d'exploitation sont seulement fonction du seul niveau de valorisation des produits, et l'affectation de la force de travail est fonction de sa valorisation sur un marché d'ensemble.

3I - Résultats d'exploitation comme reflet des prix pratiqués.

Les indicateurs de résultats d'exploitation (I) mettent bien en évidence un niveau qui reste bas pour l'ensemble des unités.

(I). Le PB/ha utilisé dans cette présentation inclut les produits réalisés aux prix indiqués ou aux prix de marché, ainsi que les produits auto-consommés. Il exclut les autres recettes d'exploitations. Il ne s'agit donc pas d'un PB strict, sa construction ayant par ailleurs souvent nécessité une évaluation approximative. C'est donc avec beaucoup de précautions qu'il faut lire ces chiffres destinés à une approche comparative et non pas comptable.

Tableau n°II. Résultats d'exploitation pour les trois secteurs.

Secteur \ PB/ha	PB/ha						TOTAL
	0-300DA/ha	301-600	601-1200	1201-1950	1951-3900	3900	
SS	40	20	20	20	-	-	100
RA	37	22	19	7	15	-	100
SP	12	25	25	11	11	16	100
TOTAL	21	24	23	11	11	10	100

45% des unités observées ont un PB/ha inférieur à 600 DA, les unités réalisant 400 DA/ha représentant le maximum du nombre. Ce pourcentage est encore plus élevé pour les unités publiques dont 40% réalise un PB inférieur à 300DA/ha pour le SS et 860 DA/ha pour le secteur RA, ces chiffres constituant quasiment une moyenne de secteur. Les écartements sont relativement faibles, plus importants pour les unités RA, où ils témoignent d'une diversité de situations encore instables. La fourchette de PB/ha des unités SS, nettement plus restreinte met en évidence l'homogénéité, à la baisse, du secteur.

Les PB/ha réalisés par les unités privées sont très contrastés (écart 1 à 10) mais les unités peuvent cependant être référées à deux groupes principaux, celui des bas revenus à l'hectare (moins de 600 DA/ha), qui constitue le niveau de référence de la totalité des exploitations agricoles, et celui des hauts revenus, les plus élevés de l'ensemble des exploitations.

Malgré ces quelques différences, essentiellement dues au secteur privé, le tassement vers le bas des produits réalisés par la majeure partie des exploitations, met en évidence un niveau relativement homogène et globalement bas.

Spéculations et valorisation.

Le recouplement de ces résultats avec les systèmes de spéculations met en évidence une liaison entre les niveaux de valorisation et les types de culture. Les cultures céréalières correspondent à des PB/ha dans l'ensemble bas, tandis que les cultures irriguées correspondent à des PB/ha élevés.

Tableau n°12. Résultats d'exploitation par systèmes de spéculation.

	0-3000DA /ha	301-600	601-1200	1201- 1950	1951- 3900	3900	TOTAL
I	74	81	28	25	8	-	44
II	13	12	20	17	8	8	14
III	-	4	40	8	25	-	14
IV	4	-	8	42	8	17	10
V	-	-	-	-	34	58	8
VI	9	3	4	8	17	17	8
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

La progression des PB/ha suit de près celle du passage des grandes cultures aux cultures riches, le système de spéculation détermine fortement résultat d'exploitation, fournissant par là une preuve de l'extensivité des pratiques culturales de la majorité des unités.

Les différences observées entre les PB/ha sont celles des niveaux et des conditions de valorisation des différentes spéculations. Les PB/ha des grands types de spéculation sont assez écartés et homogènes quelque soit le secteur juridique. Pour toutes les unités de tous les secteurs l'écart entre PB/ha céréalier et PB/ha maraîcher est important, il peut être de l'ordre de 1 à 15, à 20 ou à 25. Le PB/ha céréalier est de l'ordre de 100 à 150 DA pour un grand nombre d'unités privées et du secteur RA alors que le produit brut par hectare maraîcher est supérieur à 3000DA. Les PB/ha les plus élevés sont ceux des productions spéculatives : maraîchage (supérieur à 10.000 DA pour des superficies variant de 3 à 10 ha), arboriculture irriguée (même niveau que le maraîchage), fourrage associé ou non à une production animale (de

l'ordre de 3.000 DA/ha production animale incluse). Les conditions de valorisation jointes bien sûr à celles du lieu, (essentiellement les conditions d'enlèvement : délais, matériel et moyens, acheminement et conservation) viennent accentuer les différences et permettent à une minorité d'unités du secteur privé de bénéficier de résultats particulièrement élevés et très écartés par rapport à l'ensemble des autres.

Ce qui a été dit des produits bruts est confirmé par les quelques éléments recueillis à propos des rendements. Ceux là apparaissent bas dans l'ensemble et peu écartés par secteur juridiques (3 Qtx/ha pour le blé dur cultivé par les unités privées, 5,5 Qtx/ha pour les unités du SS, rendements variables et écartés pour les unités RA. Les rendements de 10 Qtx/ha sont des exceptions). Certaines déclarations de rendement relevées dans le secteur privé font paraître un niveau plus élevé que celui des autres secteurs, mais le niveau atteint ne constitue en tout état de cause que le rendement normalement attendu et rarement atteint dans les unités publiques, à conditions d'approvisionnement et de techniques moyennes.

Dans de telles conditions de rendement il apparaît clairement que les charges d'exploitations seront d'autant plus lourdes que l'unité, prise dans une situation d'incapacité d'accroissement des rendements, aura une part importante de sa SAU consacrée des cultures "riches" nécessitant de fortes consommations intermédiaires. Cette situation, qui est celle d'une partie des unités publiques, a été analysée à maintes reprises (I), a pu être confirmée par les observations effectuées. Les unités du secteur socialiste à cultures céréalières dominantes ont des charges de l'ordre de 1500 DA/ha pour les inputs considérés. Ces charges s'élèvent à 250 ou 300 DA pour les unités où dominent les cultures riches, elles atteignent pour l'unité la plus largement impliquée dans les cultures intensives plus de 1000 DA/ha.

(I). Par F. Rivier, précédemment cité, mais également par des rapports internes au MARA lui-même, (tels que le Bilan du Plan Quadriennal 1970-1973, DEP Mai 1974).

De telles charges ne peuvent être assumés et permettre à l'unité de dégager des surplus que si les rendements sont élevés; au niveau de rendement où se place le secteur public, les résultats d'exploitations ne peuvent être que négatifs et l'unité déficitaire. Les 4 unités AG a système de spéculations "riches" sont déficitaires.

La répartition des PB/ha, en reflétant celle de la valorisation des types de spéculation, recoupe les démarcations précédemment mises à jour. Les démarcations juridiques, en l'absence d'un effort national d'intensification deviennent moins déterminantes que les lignes de clivages déterminées par la valorisation des spéculations. Les démarcations transectorielles sont alors telles que des exploitants microfundiaires privés pourront se trouver placés sur le même plan que des travailleurs du secteur autogéré dépouillés de leur statut de producteur.

Différenciation du paysannat.

Les différenciations du paysannat ainsi repérées contribuent au repérage des lieux et des conditions de l'intensification agricole.

Les grandes lignes que l'on pourrait ainsi dessiner ne laisseraient émerger comme unités intensificatrices qu'une faible minorités d'exploitations privées auxquelles on peut ajouter des cas isolés et toujours d'espèce, d'unités publiques.

Les unités du secteur socialiste, distinctes selon le type de spéculation et la taille, ont des pratiques différenciées mais globalement extensives.

Les petites unités vouées aux cultures intensives obtiennent de mauvais résultats d'exploitation dus aux fortes charges mal rentabilisées en l'état des terres et des cultures pérennes; les bas rendements de telles exploitations témoignent de l'inefficacité de la consommation d'inputs eu égard à l'état de la base matérielle et aux possibilités internes de sa modification par les travailleurs.

Les unités de taille supérieure ayant des objectifs de diversification - intensification, obtenant également de mauvais résultats, paraissent cumuler les causes de mauvais fonctionnement: à côté des carences d'entretien des facteurs terre et eau, l'observation a confirmé l'existence d'un parc matériel insuffisamment renouvelé, d'une main d'oeuvre vieille et régulièrement appauvrie de ses éléments dynamiques. C'est pour de telles unités, pratiquant des spéculations précisément soumises à une forte demande soluble, que l'environnement, notamment en son aspect commercialisation, peut paraître bloquant. Pour ces unités le différentiel de prix existant de fait entre les deux marchés, joue et continuera à jouer si leurs rendements ne s'élevent pas significativement. L'accroissement de la productivité à l'hectare constitue en effet le seul moyen de maintenir - ou de rétablir - un équilibre en faveur du secteur public. L'articulation de la production et de la commercialisation ^(dans le secteur privé, jointe à sa propre pratique de commercialisation) lui assurent précisément dans les spéculations à forte demande une position déterminante dans la fixation des prix. Cette position, si elle entraîne à terme une légère progression des prix de production du secteur public, maintient constant un différentiel de prix entre secteurs juridiques et contribue surtout, par l'accroissement des prix à la consommation, à un mouvement de détérioration globale du pouvoir d'achat des agriculteurs du secteur public.

A l'autre pôle, l'observation a confirmé l'existence de grands domaines, principalement céréaliers, pour lesquels les rapports de prix menaçaient une situation comptable équilibrée ou bénéficiaire, mais qui ne semblent pas réaliser d'accroissements de production, leurs rendements étant bas et évoluant relativement peu. Dans ce cas de figure comme dans le cas précédent, les résultats sont fonction de déterminants externes à l'unité: conditions climatiques, matérielles et rapports de prix favorables.

Enfin un troisième type de situation, rare mais qui n'en démontre pas moins l'existence de possibilités concrètes réellement mises en oeuvre par des groupes de producteurs du secteur public, se démarque par rapport aux deux autres. Certaines unités du secteur socialiste semblent bénéficier à la fois de conditions matérielles favorables, de rapports de prix favorables et d'un environnement institutionnel favorisant une gestion interne et une relative maîtrise sociale de la production par les travailleurs. Dans un tel cas, certains choix de production sont possibles (l'exemple concerné porte sur une très forte intégration élevage - fourrage) et sont alors significatifs du point de vue du déroulement du processus de production. Il nous a semblé notoire que de tels cas soient ceux où l'autoconsommation est inexistante, ceux également où une population de travailleurs relativement jeunes et stables, semble miser sur un élargissement de la production.

Les unités de production du secteur de la Révolution Agraire répondent moins nettement et d'une façon moins contrastée à des cas typiques précis.

Quelques unes de ces unités se rapportent aux cas des unités du secteur socialiste extensives, céréalières et bénéficiaires en l'état actuel des prix. De tels cas sont cependant rares, la plupart des unités, bénéficiant de conditions matérielles défavorables et subissant fortement l'emprise d'un environnement social et productif dirigiste, ont des possibilités de choix extrêmement restreintes ou inexistantes.

Le fonctionnement de ces unités est alors principalement déterminé par les possibilités matérielles imparties à ces unités et les rapports de prix attachés aux spéculations qu'elles pratiquent.

Un cas rare lui aussi, mais qu'il faut retenir en ce qui concerne le secteur RA est celui de petites unités placées dans des conditions favorables et pratiquant des spéculations caractérisées par une forte demande solvable. Le fonctionnement d'unités de ce type est à observer de très près dans la mesure où il peut s'apparenter à celui d'unités du secteur privé ayant les mêmes caractéristiques.

La conclusion générale qui se dégage pour les unités du secteur public est que les principaux choix déterminants par rapport à la production ne sont pas internes. Ils sont fonction pour la plupart des unités de choix externes et qui ont abouti à fixer un niveau de dotation et un type de spéculation précis. Ces deux éléments déterminent fortement les rendements et les résultats, qui restent dans les conditions actuelles, extensifs.

Le cas du secteur privé fournit à contrario une confirmation de cette immobilisation du secteur public.

Pour les unités dont la base matérielle est permissive de variations significatives du niveau de production, les choix de production possibles et réellement effectués : on a observé des choix de techniques alternatives effectivement réalisés.

Les cas d'intensification - diversification dans le secteur privé ne s'observent que pour quelques unités ayant de grandes superficies et/ou des capacités d'irrigation pour lesquelles les possibilités de choix de techniques de production ont pu être utilisées. Seule une minorité de par le volume et le type de leur production agricole, peut être qualifiée d'intensive, dans l'une ou l'autre des acceptions proposées. A côté de ces unités ajustant étroitement leur choix de production en fonction de la vente de produits agricoles spéculatifs, une série d'unités de moyenne ou de petite importance, polarisées par le modèle que constituent les premières, opèrent également leurs choix de production en fonction du marché mais se trouvent formellement limitées par leurs conditions matérielles. Toutes les autres exploitations, c'est-à-dire le plus grand nombre, pratiquent une agriculture extensive. La plupart d'entre elles, obtenant des résultats faibles à médians, investissent très peu de force de travail dans la production, n'utilisent pas de consommations intermédiaires mais ont cependant souvent recours au matériel mécanisé. Le grand nombre d'unités de faibles dimensions, à conditions agropédologiques non favorables et utilisant du matériel mécanisé est dû, on le sait, notamment à des rapports de prix défavorables à l'utilisation de force de travail. Des problèmes d'opportunité d'emploi de force de travail familiale dans le temps peuvent amener à effectuer de tels choix

d'utilisation de matériel au détriment, même et surtout de l'accroissement des rendements. On sait que l'utilisation de matériel mécanisé dans les mauvaises conditions techniques, sans le support des consommations intermédiaires et sans accroissement d'utilisation de force de travail constitue un facteur d'extensification.

Un certain nombre d'unités privées dont la superficie et les moyens de production sont importants se trouvent pratiquer une agriculture extensive. C'est dire que les critères d'intensification repérés dans le secteur privé constituent des conditions nécessaires, mais insuffisantes pour réaliser un tel comportement. D'autres déterminants plus strictement sociaux, agissant à leur tour et modifiant éventuellement ce premier ordre de déterminants.

Prises dans une grande diversité de situations, les unités privées apparaissent cependant référées à deux pôles totalement opposés. Dans des conditions caractérisées par l'extension de la vente de produits agricoles et de force de travail rurale, une base matérielle importante et la mise en oeuvre de capacités de choix permet à une petite minorité d'unités privées de réaliser des processus de diversification - intensification. Les mêmes conditions socio-économiques poussent la grande majorité des unités privées mini et micro foncières, vers des comportements d'extensification. Les comportements d'intensification repérés l'étant d'abord au sens d'un changement de système de culture. L'utilisation de consommations intermédiaires, de machines et de force de travail, telle qu'elle a pu être repérée n'accompagne pas obligatoirement une multiplication significative des interventions aboutissant à un accroissement des rendements. Une étude plus fine et plus précise devrait éclairer ce point, mais on peut rappeler à ce niveau que la situation offerte par le marché, avec la possibilité vérifiée depuis les débuts de la décennie 70, d'accroître les prix de certaines productions, pousse à l'accroissement du revenu d'exploitation plutôt celui de rendement. Le choix de certaines spéculations avec un recours à la mécanisation et aux consommations intermédiaires se prête à l'accroissement des revenus même avec des rendements moyens ou bas.

En résumé, les grandes lignes transectorielles dégagées par l'analyse permettent d'identifier une petite minorité d'exploitations privées accroissant selon les cas leurs productions et leurs profits ou leurs seuls profits.

La grande majorité des exploitations agricoles a par contre des pratiques agricoles extensives. En fonction des systèmes de cultures et des dotations initiales, ces pratiques aboutissent à une comptabilité équilibrée ou déficitaire et donnent lieu dans tous les cas à des pratiques de recherche de revenus complémentaires par rapport à ceux procurés par la production agricole principale.

Des cas isolés d'unités publiques bénéficiant de conditions matérielles favorables mises en oeuvre dans des conditions de gestion décentralisées prouvent cependant qu'une alternative publique à un accroissement national de la production existe .

32 - Comportements productifs et marché de la force de travail.

La distribution des conditions de production et les rapports intersectoriels déterminent les proportions et les modes d'affectation de la force de travail à la production agricole.

La soumission relative du fonctionnement de l'agriculture algérienne à des normes marchandes fait que cette affectation ^{est} le plus souvent fonction du revenu monétaire escompté par les travailleurs individuels. Cette assertion signifie que toute production agricole, y compris celle destinée à l'autoconsommation des producteurs directs est à des degrés divers mais toujours, appréhendée en termes de comparaisons de revenus. Cette assertion signifie également que l'affectation de la force de travail en vue de la production agricole est, à des degrés divers mais toujours, comparée à son affectation en vue de la production d'autres valeurs d'échange.

L'affectation réelle de la force de travail en vue de l'accroissement du revenu des travailleurs s'effectuera dans le secteur public en fonction des marges ménagées par la pression de la double contrainte identifiée au cours de l'analyse. Dans le secteur privé cette affectation s'effectuera en termes de comparaison entre revenus tirés de la valorisation du produit et celle de la force de travail, lorsque cette comparaison est possible. L'organisation en cellules agrofamiliale et la coïncidence dans le secteur privé entre unité de production et unité de revenu signifie que la cellule familiale offre des conditions de valorisation de la force de travail plus satisfaisantes que celles offertes aux forces de travail totalement dénudées et individualisées, notamment en termes de sécurité en regard aux aléas de l'emploi. Ceci ne signifie pas pour autant que l'organisation de la cellule familiale soit l'élément déterminant des choix de comportement productif et d'affectation de la force de travail.

Dans le secteur public.

L'analyse concrète de l'affectation de la force de travail dans les unités du secteur public doit prendre en compte deux éléments fondamentaux : l'affectation réelle de la force de travail permanente sur les chantiers de production de l'exploitation et les variations d'embauche de la force de travail saisonnière. Les observations précises nécessaires à cette analyse n'ont pas été effectuées, il existe néanmoins des éléments de réflexion qui rassemblés peuvent faire l'objet d'une interprétation d'ensemble.

Ce qui a été examiné et rappelé à propos de la qualification de la force de travail indique clairement une absence d'affectation productive de la force de travail permanente dans les procès de production publique. Le vieillissement, les désistements, le turn over auquel est soumise la force de travail des unités du secteur public sont des signes de carence qualitative et témoignent simultanément de la démobilisation de fait des travailleurs permanents dans les unités publiques.

De même ce qui a pu être relevé de l'absence d'entretien du matériel mécanisé ou de la non réalisation des façons culturales témoigne également de la non affectation productive de la force de travail à des fins de production publique.

Il est devenu par ailleurs un lieu commun de rappeler l'affectation productive de la force de travail des permanents à des activités autres que celles de l'exploitation du secteur public. Des observations ont pu montrer, soit l'absence physique des travailleurs exerçant des activités hors de l'exploitation publique, soit l'application de leur force de travail aux moyens de productions de l'unité mais à des fins individuelles ou privatives.

Une étude récente (I), effectuée dans le Gersou met en évidence l'ampleur d'une activité de production animale ovine effectuée par les travailleurs des domaines de la région à partir des ressources de ces domaines et destinée au marché privé.

L'analyse effectuée a permis d'avancer l'hypothèse d'avancer l'hypothèse d'un déplacement de l'exercice des choix concrets opérés par les travailleurs des unités publiques. Dépouillés de la possibilité de faire varier leurs revenus à travers la production publique, les travailleurs tentent de le faire par l'intermédiaire de l'affectation d'une part du produit hors des circuits officiels, de l'utilisation des moyens de production de l'unité à des fins individuelles ou privatives et de l'affectation de leur force de travail indépendamment des objectifs collectifs. Un tel comportement apparaît parfaitement compréhensible lorsqu'il est analysé en termes de compensation des bas revenus procurés par l'activité de production publique. Plus généralement les comportements productifs parallèles des travailleurs permanents du secteur public apparaissent comme une compensation à la dévalorisation économique et sociale qui frappe le travail agricole.

(I). Voir "Rôle de l'élevage dans l'intensification et la diversification des systèmes de productions dans le secteur autogéré en Algérie. Le cas des dairates de Tissemsilt et d'El Eulma" IGS. Document dactylographié 1978.

Les comparaisons ^{sectorielles} intersectorielles de revenu qu'opèrent les travailleurs du secteur public déterminent ainsi pour leur part les comportements d'extensivité observés.

Les variations d'embauche des travailleurs saisonniers des unités du secteur public peuvent être analysées dans la même perspective.

De telles embauches peuvent se faire sur des périodes et avec des roulements essentiellement destinés à préserver une distribution de revenu favorable à certains travailleurs seulement. De même les types et les durées d'embauche des saisonniers peuvent-ils s'effectuer en fonction des coûts de mécanisation par exemple. L'arbitrage, interne à l'unité, entre ces différentes alternatives pouvant alors s'effectuer en vue de maximiser certains revenus.

S'il est vrai que l'affectation réelle de la force de travail s'effectue sur la base d'une comparaison intersectorielle de revenu, il est clair que dans le cas des unités publiques, les pressions matérielles et les conditions de gestion sont telles que les seules alternatives sont constituées par le départ ou l'activité parallèle d'accroissement de revenus.

Dans le secteur privé.

L'observation montre que la quasi totalité des unités sont engagées dans des processus d'affectation de la force de travail hors de la cellule agro-familiale. De même la majorité d'entre elles sont acheteuses de force de travail salariée.

Dans le secteur privé, la vente de la force de travail familiale et son remplacement par une force de travail salariée peut être analysée en fonction des possibilités de comparaison entre valorisation du produit et valorisation de la force de travail. Ces possibilités de comparaison sont cependant diversement distribuées parmi les unités privées : deux populations se distinguent selon la possibilité de valoriser alternativement ou simultanément force de travail et produit agricole, ou celle de valoriser la seule force de travail.

Les unités identifiées principalement comme étant les exploitations minifundiaires céréalières, pour se reproduire en l'état, voire même pour fonctionner en dessous des seuils de reproduction, ne peuvent valoriser que la seule force de travail des actifs de l'unité agrofamiliale. Dans ces unités l'affectation de la force de travail familiale sur l'exploitation se fera dans les proportions seulement nécessaires au maintien à court terme du patrimoine foncier. Dans ces conditions l'utilisation de la force de travail correspond dans ces unités à des caractéristiques précises : l'observation montre que le nombre d'actifs inemployés est important ; simultanément l'embauche de force de travail salariée, faible et irrégulière, correspond aux opportunités de remplacement de la force de travail familiale en vue d'une meilleure valorisation de celle là ; l'observation enfin des travaux extérieurs exercés par les actifs familiaux montre un type d'activité aléatoire et de courte durée. La gestion de la force de travail est dans ces unités fonction du marché de l'emploi, et la nécessité d'une disponibilité permanente mobilise, notamment dans la recherche d'emploi, l'essentiel de la force de travail. Dans ces cas, la non affectation de la force de travail à des fins de production agricole n'est pas déterminée par le marché du travail mais le maintien de cette démobilisation agricole peut être déterminé par cette variable. Dans ce sens on peut se demander si l'accroissement de l'emploi, même aléatoire mais sous condition de proximité géographique, ne pourrait pas se traduire par un accroissement de l'investissement de travail familial dans les exploitations minifundiaires.

Les unités ayant la possibilité de valoriser alternativement ou simultanément force de travail et produit agricole sont évidemment celles dont les bases matérielles sont permissives. Parmi celles là, on sait que seule une petite minorité bénéficie de conditions matérielles permettant une production marchande importante. Il ne semble pourtant pas y avoir de différence significative dans la logique de gestion de force de travail entre les unités ayant des capacités matérielles moyennes et celles à capacités importantes. L'existence de combinaison d'embauche de travail salarié et d'affectation de force de travail familial hors de l'exploitation subsiste en effet totalement dans le cas des unités à fortes capacités, celles là réalisant des produits bruts à l'hectare et des productions spéculatives quantitativement importants.

Les différences que l'on peut observer entre les unités à base matérielle permissive sont plutôt des différences quantitatives portant sur la combinaison travail salarié - travail familial affecté à l'exploitation. Cette combinaison peut être fonction du type et du volume des spéculations agricoles mises en oeuvre. Pour celles des unités à capacités moyennes, l'embauche de travail salarié semble être strictement fonction du type de spéculation (les cultures riches exigeant sur des périodes courtes un investissement travail important, l'élevage en exigeant moins) tandis que le travail à l'extérieur est également répandu parmi ces unités. Ce travail extérieur est de niveau moyen, en termes de durée et de stabilité il procure à ces unités des revenus extérieurs comparables.

La combinaison travail salarié - travail familial extérieur est du même type dans les unités à capacités matérielles importantes, mais elle s'effectue sur une plus grande échelle. Ces unités, en égard au volume de production agricole qu'elle peuvent réaliser, sont toujours des unités où l'embauche de travail salarié est importante. Simultanément ces unités affectent leur force de travail hors de l'unité dans des emplois qu'elles peuvent choisir stables, bien rémunérés et socialement valorisants.

Trois points peuvent être retenus à partir de l'analyse proposée :

- Pour la moitié au moins des unités du secteur privé, la structuration actuelle du marché national de la force de travail joue en faveur du maintien d'une agriculture de monoculture céréalière extensive qui, effectuée sur des superficies exigües et dans des conditions agropédologiques défavorables accentue le caractère extensif de l'agriculture algérienne dans son ensemble.
- La généralisation de la combinaison travail salarié - travail familial extérieur à toutes les exploitations à base matérielle quelque peu permissive montre que le poids du marché de la force de travail est partout opérant, que les unités agrofamiliales fonctionnent en tant qu'unités de revenus, mais que partout où cela est possible il y a valorisation du produit agricole. La valorisation du produit agricole constitue une alternative chaque fois, et pour autant qu'il est possible de la combiner avec une valorisation de la force de travail.

- L'adaptation quantitative de la force de travail aux spéculations mises en oeuvre par les unités à base matérielle permissive se fait par le moyen des travailleurs salariés plus que par celui des travailleurs familiaux. La quantité de travail familial disponible semble partagée de manière relativement constante entre travail sur exploitation et travail hors exploitation. Ceci signifie que l'embauche de travail salarié dans les unités agricoles privées est directement fonction des spéculations pratiquées et indirectement fonction de la valorisation de la force de travail sur le marché.

Ce qui a été mis en évidence à propos du secteur public permet de voir s'accroître les lignes de démarcation précédemment repérées. Les différenciations du paysannat définies par les conditions d'exploitation et la maîtrise de la gestion sont recoupées par le fonctionnement des marchés des biens et de la force de travail.

La dévalorisation sociale et économique du travail agricole rejette les travailleurs du secteur agricole public vers des comportements d'extensification agricole. La grande majorité des travailleurs du secteur agricole privé se trouve dans la même situation, malgré l'hétérogénéité des statuts et des dotations matérielles. Seule une très petite minorité d'agriculteurs du secteur privé se trouve en mesure de faire varier significativement les quantités de produits agricoles qu'elle offre.

CONCLUSIONS

L'analyse effectuée permet d'aboutir à deux points de réflexion fondamentaux concernant les évolutions possibles pour les unités de production. Le premier de ces points porte sur l'illusion d'une alternative par la libéralisation et second sur les conditions d'un accroissement planifié de la production agricole.

Le dynamisme de la petite minorité du secteur privé peut nourrir plusieurs illusions quant à l'alternative à la stagnation de la production agricole, notamment celles d'une solution par un relèvement du prix ou par une libéralisation des conditions de production agricole.

La croissance des prix de certains produits agricoles a donné à une minorité d'unités privées la possibilité de répondre favorablement à cette incitation en accroissant les disponibilités nationales de quelques produits agricoles. On a pu croire que le relèvement des prix de production aurait un effet similaire sur l'ensemble des unités agricoles, notamment sur les unités publiques. Une telle hypothèse fait l'économie de plusieurs problèmes fondamentaux dont celui des conditions matérielles d'exploitations et plus généralement celui de l'évolution des prix relatifs.

Les observations effectuées ont affirmé que la reconstitution, le renouvellement de la base matérielle apparaissent comme un préalable à toute amélioration de fonctionnement. L'entretien des terres, la reconstitution des réseaux de drainage, l'extension des superficies irriguées, le renouvellement des plantations, l'entretien et l'élargissement du matériel apparaissent comme autant de conditions préliminaires à l'application

d'une politique d'incitation par les prix. Le maintien et l'extension des conditions matérielles de production sont obligatoirement des actions situées au niveau national, impulsées par le pouvoir central. C'est seulement lorsque ces conditions sont remplies que l'on peut attendre au niveau des unités un impact du relèvement des prix sur le revenu des travailleurs, et par là une variation positive de la production.

L'hypothèse de l'incitation matérielle à produire doit être elle-même examinée par rapport à l'évolution du pouvoir d'achat des travailleurs agricoles. Placés dans les conditions actuelles de comparaison entre leurs revenus et leurs conditions de travail et ceux des travailleurs des autres secteurs d'activité, les travailleurs agricoles se trouvent dans des situations de forte dévalorisation du travail agricole. Les relèvements de prix de production agricole intervenus à partir des années 1974-75 n'ont pas fondamentalement modifié des rapports intersectoriels défavorables au travail agricole. Impulsés par une hausse antérieure des prix libres, ces relèvements ont seulement suivi une hausse des prix à la consommation. Le secteur privé, maîtrisant les circuits de distribution et une partie importante des productions spéculatives garde encore actuellement la possibilité d'accroître les prix à la consommation et ce faisant de renouveler l'écart revenus-pouvoir d'achat.

L'accroissement des prix à la production intervient par ailleurs dans un contexte où la gestion des unités de production continue à être effectuée en termes financiers stricts. Ce ne sont pas les réalisations physiques et par conséquent leurs déterminants qui sont pris en considération mais leur valorisation aux prix pratiqués dans les conditions actuelles de production et de rémunération du travail. Il subsiste là une contradiction par rapport aux objectifs d'accroissement de la production qui ne peut être résolue que par la réforme de la totalité du système des prix relatifs, ou partiellement par un gestion en termes physiques.

L'intensification réussie par une minorité du secteur privé peut accréditer par ailleurs la thèse selon laquelle son dynamisme ^{est} favorable à un accroissement de la production nationale.

L'examen des possibilités d'extension de la production marchande privée constitue certes une nécessité. L'étude en particulier de l'échange et de la circulation du matériel mécanisé, celle de l'affectation des terres privées aux cultures spéculatives, celle des investissements notamment en matière de petite hydraulique, et l'étude surtout de l'articulation interne au secteur privé en fournisseurs et demandeurs de force de travail constituent autant de points fondamentaux de la connaissance de l'évolution de ce secteur, de sa structuration en groupes sociaux et de ses capacités d'offre de produits agricoles. Mais la thèse de la convergence d'intérêts du secteur privé en tant que tel et des objectifs planifiés d'accroissement de la production et de réduction de la dépendance alimentaire se heurte à des objections qui découvrent sa fragilité.

L'activité du secteur privé telle qu'elle a pu être observée est étroitement fonction de son articulation au secteur public, tant productif que de service. Les observations effectuées montrent qu'une part importante de l'intensification privée se fait sur la base des circuits d'Etat. On sait que la stabilisation des prix des engrais notamment a pu être mise à profit par quelques exploitations privées, et que l'important essor de l'élevage du poulet dans le (petit) secteur privé s'est réalisé grâce à la fonction d'approvisionnement assurée par l'ONAB. L'enquête effectuée a pour sa part clairement mis en évidence l'utilisation des services des CAPCS, notamment dans leur aspect travaux à façon, au profit quelques fois massivement, sinon exclusivement, du secteur privé.

L'intensification repérée dans le secteur privé est par ailleurs seulement relative et n'apparaît que rapportée à l'extensification des pratiques agricoles de la grande majorité des unités publiques et également privées. Les rendements réalisés par les exploitations privées intensives n'atteignent que des niveaux qui restent moyens. C'est parce que les moyennes réalisées par les exploitations publiques sont durablement basses que les niveaux atteints par quelques unités privées apparaissent élevés.

Cette intensification est de plus sélective, elle s'attache strictement aux productions spéculatives, qui sont certes à la clef de l'alimentation nationale mais principalement de la partie urbaine de celle là. Des productions fondamentales telles que les céréales, nécessaires à l'ensemble de la population et d'autant plus stratégiques qu'elles font l'objet de chantages sur le marché international, ne connaissent pas d'accroissement significatif.

L'intensification réalisée par certaines exploitations privées apparaît clairement comme étant le résultat de l'accaparement et de l'approfondissement de rentes de situations. De telles situations, bâties par définition sur une rareté, ne peuvent se prolonger que dans la mesure où subsistent des possibilités de pérennisation de cette rareté. Imaginer le secteur privé comme partenaire de l'accroissement global de la production, c'est détruire précisément cette rareté et la rente qui y est attachée, et on peut douter que dans des conditions de nivellement de rente un dynamisme finalisé par le profit puisse se maintenir.

L'illusion d'une solution à la stagnation par la libéralisation ignore par ailleurs le problème fondamental des potentialités du secteur public et du type de gestion qui y est attaché.

Les véritables potentialités agricoles du pays demeurent en effet celles du secteur public. Qu'il s'agisse des potentialités agro-pédologiques, ou de celles offertes par les structures foncières, qu'il s'agisse des dotations matérielles en place, ou d'une population agricole ayant des pratique productives, ou enfin d'appareils et d'institutions spécialisées et expérimentés, il est clair que le secteur public détient les richesses les plus importantes du pays en chacune de ces matières. Un accroissement significatif de la production agricole, planifié, répondant aux besoins nationaux et réduisant la dépendance alimentaire ne peut se réaliser qu'à partir de la mise en valeur de ces richesses, mais moyennant un certain nombre de modifications des politiques agricoles en place.

Un accroissement planifié de la production s'appuyant sur ces potentialités suppose notamment une redéfinition des différents niveaux de décision. L'analyse effectuée a pu confirmer l'importance du réaménagement des conditions matérielles de production comme préalable d'un accroissement des produits. Il en est de même d'une répartition claire des décisions économiques entre les exploitations et leur environnement, où sont coordonnées les actions intéressant plusieurs unités.

Dans ce sens les conditions d'un accroissement planifié de la production agricole passe par une pratique de l'autonomie de gestion. Ce thème occupe à juste titre une grande place dans l'analyse du fonctionnement des unités publiques. Doublement important parcequ'il constitue une condition d'efficacité de la production et une condition de transformation des rapports de production ce thème est loin d'être épuisé.

L'identification de l'autonomie des unités de production en ce qu'elle est mode de planification décentralisée des exploitations agricoles ne saurait se passer d'études concrètes et approfondies, mais on peut relever un certain nombre de niveaux de réaménagement des conditions d'exercice de l'autonomie des unités de production publiques. Ainsi en est il de la taille des unités en ce qu'elle constitue l'adaptation des superficies et des spéculations à des effectifs de collectif et à des capacités de gestion. De même la restitution de la liaison fondamentale entre les variations des revenus des travailleurs et celles de la production agricole, notamment par la réforme des modes d'évaluation des résultats de production. Et même encore la régionalisation des normes et des indicateurs et plus généralement la définition de différents niveaux de décision, correspondants à différents niveaux de décentralisation ouvrant aux unités des possibilités de modulation des facteurs et de réponse aux impondérables.

De telles modifications pourraient amorcer une mise au travail des forces productives existantes, notamment celles de la force de travail agricole et contribuer à lever les fausses contradictions apparues entre utilisation de force de travail et utilisation de machines.

La mise au travail des actifs agricoles constitue en réalité le second aspect fondamental d'une alternative publique à l'accroissement de la production agricole, la revalorisation sociale et économique du travail agricole étant elle-même condition et conséquence de l'autonomie des unités de production. Une telle revalorisation passe par la satisfaction ^{des} conditions matérielles préliminaires elle passe par l'autonomie de gestion, par l'ensemble des conditions de relèvement des revenus agricoles proprement dits, mais elle suppose surtout une redéfinition des rapports intersectoriels notamment : sous l'angle des emplois ruraux. Dans la mesure où les revenus des actifs agricoles ne sont pas toujours des revenus individuels, dans la mesure où la mobilité de la force de travail n'a pas non plus que des déterminants strictement individuels, les actifs étant engagés dans des unités familiales, la création d'emplois ruraux peut avoir des effets sur l'intensification de la production agricole. De tels effets, directs sur la stabilisation de la force de travail, et indirects par l'amélioration des niveaux ^{de} vie peuvent en réduisant les différences sectorielles contribuer à retenir les travailleurs dans les unités de production. Des emplois occupant des actifs ruraux faisant partie d'unités agricoles peuvent même dans une partie du secteur privé impulser un investissement agricole, contribuant ainsi à la régularisation de l'exode rural et au freinage de la dégradation de certains niveaux de vie paysans.

Principaux engins des unités observées dans le secteur privé.

Nombre d'unités observées : 86.

	avant 1962	1965	1967	1970	1975	1977	TOTAL
TR. 45CV	3	3	I		I		8
> 45CV	I	I	I	3			6
TC.			I				I
MB.			I	I			2
ML.	I	I					2
Press. Ram.					2		2
Camions					2	I	3

A ces engins il faut ajouter 10 moto-pompes d'une puissance de 4 à 12 CV achetées à partir de 1970.

Matériel des unités de la R.A.

Nombre d'unités observées : 28.

	73	74	75	76	77	TOTAL
T.R. 45CV	3	I				4
45CV	2	3	4	2	2	13
T.C. 45CV					I	I
45CV						

A ces engins il faut ajouter 28 moto-pompes d'une puissance de 12 CV environ, réparties entre 9 unités.

